

## ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LA TRANSPARENCE DANS LES COLLECTIVITES LOCALES DU SENEGAL

---

PAR BOUBAKAR LY ET MAMADOU MAR FAYE

### INTRODUCTION

La transparence est une exigence de notre temps. Dans le monde entier, des efforts sont déployés soit pour créer les conditions la démocratie soit pour la renforcer et introduire ainsi une plus grande participation des citoyens tant au niveau national que local. Autrement dit, le problème principal actuellement est à l'installation de la « *bonne gouvernance* » dans nombre de pays. Ce dernier concept est polysémique et comporte de nombreux aspects à l'image des réalités qu'il recouvre. Il a de multiples aspects et concerne différents niveaux et secteurs de la société.

Pour beaucoup de pays, le problème de la transparence concerne les rapports des citoyens avec les institutions, les élus et les services publics tant de la nation que des collectivités locales. Le Sénégal se trouve dans ce cas

En ce qui concerne la transparence au niveau local, c'est à dire dans les rapports des citoyens avec les institutions et élus locaux, le Sénégal s'est engagé depuis quelques années dans un processus de démocratisation tant niveau global qu'au niveau local. Sur ce dernier point, il a commencé, depuis les années 70, à mettre en oeuvre une politique de *décentralisation*. Ce processus qui d'année en année a connu des avancées et des reculs a fini par atteindre son point culminant en 1996 avec la loi 96-06 organisant les collectivités locales. Cette loi introduisait une rupture définitive avec le centralisme d'Etat en favorisant la libre administration et la participation des populations. Autrement dit, tout un dispositif légal était mis en place, à travers ce texte fondateur, pour installer désormais la démocratie locale et la « *bonne gouvernance* », l'objectif final étant le développement local et l'acclimatation de l'approche participative dans l'administration à la base des collectivités locales. Les populations au niveau local étaient dorénavant impliquées dans le développement et la gestion de leur collectivité.

Depuis que cette loi a été mise en application force est de constater qu'elle est loin d'avoir réalisé les objectifs qui lui avaient été assignés. Un très grand décalage existe entre ce qui avait été formellement envisagé en matière de décentralisation et la réalité. Les populations ne se sont finalement pas approprié les formes de participation qui avaient été prévues pour elles. Elles ne sont pas intéressées, ne se sentent pas concernées et ne participent pas, ce qui fait de la réforme une affaire des seuls élus et des exécutifs locaux.

Concernant l'autre volet de la « *bonne gouvernance* » à savoir les rapports des citoyens sénégalais avec les services publics le problème de la transparence s'y est posé, entre autres aspects, à travers celui de la corruption, qui constitue un excellent indicateur des difficultés dans ce type de rapports.

La corruption est un phénomène de tous les temps, largement répartie à travers le monde actuel. Ses modes de désignation et ses manifestations sont multiples et variés. Elle revêt principalement deux formes : une forme active qui concerne les corrupteurs et une forme passive qui intéresse les corrompus. Elle connaît également deux formes de manifestation, l'une dite « *grande corruption* » se situe généralement au sommet des Etats et porte sur des projets de développement d'importance, l'autre, appelée « *petite corruption* », se porte sur de petites sommes et concerne généralement les petits agents des services publics.

Ces deux types de corruption (la grande comme la petite lorsqu'elle revêt un caractère massif) portent de graves préjudices à l'économie, aux finances, au commerce des pays pauvres et partant mettent en cause leur développement.

C'est la raison pour laquelle, depuis une dizaine d'années, la lutte contre elles constitue l'une des priorités de la communauté internationale. La lutte contre ce fléau de temps modernes revêt des aspects multiformes. Elle s'est traduite, entre autres, par la naissance d'organisations internationales, comme par exemple *Transparency International*, dont l'objectif principal est de lutter contre la corruption, en particulier la « *grande corruption* ». En outre, tout un dispositif juridique fait de dispositions et de conventions internationales a été mis en place pour favoriser la transparence dans le monde. Pour en citer quelques unes, notons :

- la Convention de l'OCDE (1997) destinée à lutter contre la corruption des agents publics étrangers dans les tractations commerciales internationales.
- la Convention de Lomé (1999) dont l'objectif est « de rechercher des modèles de gestion plus intègres et socialement responsables dans les pays africains ».
- la Déclaration des Ministres africains faite à l'occasion de la réunion de la coalition mondiale pour l'Afrique tenue à Washington (1999)
- la Conférence d'Abidjan, tenue sur l'initiative de nombreux pays africains, en collaboration avec la Banque mondiale (BM), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions internationales.

Au Sénégal, outre l'existence de quelques organisations d'observation, de vigilance et de lutte contre la corruption, comme par exemple Transparence internationale (section sénégalaise de *Transparency International*), Aid Transparence, certaines mesures ont été prises comme, par exemple :

- la création de la cour de répression de l'enrichissement illicite (1981)
- l'installation de la Cour des comptes (1999), qui comprend en son sein, la commission de vérification et de contrôle des entreprises publiques, la Cour de discipline budgétaire, chargée de « s'assurer du bon emploi des concours financiers octroyés par la puissance publique à des sociétés d'économie mixte et personnes morales de droit privé ».

Tout cet arsenal juridique était destiné à assurer une gestion transparente de la chose publique et reposait sur le souci de respecter les injonctions de la Banque mondiale.

Dans la pratique, ces mesures ont révélé leur insuffisance et n'ont pas donné de résultats probants vu que la corruption sévit de plus belle. Non seulement elle persiste dans la vie quotidienne et le vécu des populations sous sa forme « petite corruption » mais encore, pour ce qui concerne la « *grande corruption* », le Sénégal a été maintes fois épinglé par les organisations internationales de veille sur la corruption vu qu'il continue depuis plusieurs années à se situer dans une position peu reluisante dans le classement international effectué à partir de l'indice de perception de la corruption (IPC) dressé annuellement. C'est ainsi qu'en 1998, il occupait la 55ème place, en 1999, la 58ème, en 2000, la 52ème et en 2001 la 61ème.

Les nouvelles autorités issues de l'alternance ont dans un premier temps contesté ce résultat et la méthode utilisée pour l'obtenir, estimant qu'il n'avait pas été tenu compte des effets produits par les nombreux audits des entreprises publiques, des ministères et des projets gouvernementaux, puis elles ont fini tout récemment par reconnaître que la corruption est tout de même une réalité d'importance dans le pays. Il s'y ajoute que l'une des premières déclarations faites par le nouveau ministre de la justice du gouvernement qui vient d'être mis en place a consisté à affirmer sa volonté de lutter contre la corruption.

## **I - OBJECTIFS**

Forte de ces difficultés d'installation de la transparence au Sénégal, l'organisation internationale Aid Transparence a estimé devoir intervenir sur les deux points dont il vient d'être question, afin d'aider à accélérer le processus en cours.

Ayant décidé de le faire par l'éducation et la formation, elle a choisi à cet effet, pour ce qui concerne la transparence au niveau local, l'un de ses importants aspects, à savoir la gestion budgétaire (que l'un des enquêtés a appelée le « *nerf de la guerre* ») et pour ce qui est de la transparence dans les rapports des citoyens avec les services publics et leurs agents, elle a opté pour la corruption. Autrement dit, son objectif est, dans le cadre de l'instauration de la transparence au Sénégal, d'une part, d'éduquer les populations et les élus afin de les amener à s'intéresser et à participer aux procédures budgétaires de leur collectivité, d'autre part de les amener à être sensibles à la corruption et à la combattre.

Pour la réalisation de cet objectif, il convenait au préalable de savoir exactement quelle est la situation actuelle. Autrement dit, il était nécessaire de faire « *l'état des lieux* » pour avoir une idée de la façon dont les problèmes se posent actuellement au niveau des principaux intéressés, à savoir les élus et la population, afin de pouvoir en tenir compte dans l'entreprise d'élaboration du projet d'éducation et de formation. Pour cela, il fallait, entre autres initiatives, mener une enquête sociologique. C'est cette enquête qui est ici présentée dans son déroulement et dans ses résultats.

Son objectif a consisté à attaquer la problématique générale du rapport des citoyens et de leurs élus avec les finances et les services publics à la base d'une part, c'est à dire au niveau des populations des collectivités locales et de leurs élus, à partir des deux dimensions de la question que sont le budget et la corruption, d'autre part.

Autrement dit il s'est agi d'examiner les rapports que les populations et leurs élus entretiennent avec ces deux réalités à partir des connaissances qu'ils en ont, des perceptions et des représentations qu'ils s'en font, des attitudes et des comportements qu'ils développent à leur égard.

## II - METHODOLOGIE

### A - Sites de l'enquête

L'enquête s'est déroulée dans 3 régions : Dakar, Kaolack et Fatick

A **Dakar** : elle a eu lieu dans : les communes de Dakar et de Guediawaye, la commune d'arrondissement de Ngor-Almadies et dans la communauté rurale de Sangalkam (villages de Sangalkam, Gorom, Niakoulrab)

A **Kaolack** : elle a eu pour cadre : le Conseil régional, la commune de Kaffrine, la communauté rurale de Birkelane (villages de Birkelane, Ndigui, Ndangane, Modou Niambato)

A **Fatick** : elle a eu pour cadre le Conseil régional, la commune de Foundiougne, la communauté rurale de Diarrère.

### B - Cibles et échantillonnage

Les élus et les populations ont donc été les cibles retenues pour l'enquête. Ces cibles ont été l'objet de deux types de traitement. Etant donné qu'il existe une base de sondage pour les élus, à savoir les listes (que nous avons pu nous procurer dans les différentes localités) nous avons échantillonné et retenu -compte tenu du nombre limité – la proportion de 1/10<sup>ème</sup>. Autrement dit nous avons interrogé 1/10<sup>ème</sup> des élus de différentes catégories des différentes localités. Au total 61 élus ont répondu à l'enquête quantitative.

En ce qui concerne les populations, en raison de l'absence de base de sondage et compte tenu du nombre important de personnes qu'il aurait fallu interroger (ce que la durée de notre enquête et les moyens dont nous disposions ne nous permettaient pas) nous avons fait un choix raisonné et retenu, pour chaque localité, un quota déterminés d'élus différents de ceux interrogés par questionnaire. C'est ainsi que pour chaque localité nous avons interrogé 10 personnes auxquelles il convient d'ajouter 5 élus, vu que nous avons tenu à obtenir également des données qualitatives en guise de complément de l'enquête quantitative en interrogeant également des élus, ce qui fait 15 personnes par région soit au total 45 personnes.

De sorte que l'enquête dans son ensemble (quantitative et qualitative) a concerné 106 personnes.

### C - Techniques de recueil des données

- Pour ce qui concerne les techniques de recueil des données, les élus ont fait l'objet d'une enquête quantitative sur la base d'un questionnaire tandis que les population ont fait l'objet d'un traitement qualitatif sous forme d'entretiens à partir d'un guide d'entretien semi directif. En vue de recueillir également des données qualitatives auprès des élus, un certain nombre d'entre eux ont été soumis, dans chaque localité, à des entretiens du même type.
- Les questionnaires et les guides ont été axés sur les thèmes généraux suivants :  
*Pour la transparence budgétaire* : connaissances en matière de budget (et d'impôts pour ce qui concerne les populations), intérêt pour les questions budgétaires, participation (des élus et des populations) à la formulation, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget, les critiques, doléances, vœux et propositions.  
*Pour la corruption* : expérience et perception de la corruption, représentations relatives à la corruption, solutions proposées.

### D - Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées ont été :

- les refus de réponses de la part des élus, surtout pour ce qui concerne la corruption (il ne faut pas oublier que le Président de la République s'était alors prononcé sur la question de façon dubitative et que notre échantillon par la force des choses était constitué surtout d'éléments de la majorité qui dirige actuellement le pays soit, ceux qui n'ont pas répondu mis de côté, 45,9 de PDS, 3,3% d'éléments de la mouvance présidentielle). Les mêmes éléments ont été également majoritaires dans les entretiens qualitatifs. Sur ce point, les réponses obtenues ont été du type : « *Sur ce point, je préfère me taire vu mon niveau de responsabilité mais tout ce que je peux te dire c'est que c'est tout le système qui est corrompu et c'est la population qui en pâtit* » ; « *Je pense que la réponse à cette question mérite beaucoup de prudence. Je voudrais par rapport à cette question me réserver(sic). Pour des raisons personnelles, je voudrais être réservé* » ; « *Je voudrais par rapport à cette question réserver ma réponse. Ecoutez si aujourd'hui Transparency international publie un rapport pour dire que la corruption existe on s'en tient à cela* ».

- L'absence des conseillers sur place, au moment de notre passage, la plupart, pour ce qui concerne les conseillers municipaux et régionaux surtout, n'ayant pas leur résidence principale dans la localité.

- La politisation inévitable des réponses relatives aux questions concernées, les conseillers majoritaires parlant de façon critique de ce qu'il y avait « *avant* » et élogieuse de ce qui existe « *maintenant* », quand ils ne se contentent pas de parler ce qu'ils ont commencé de faire ou de

ce qu'ils sont appelés à faire. Les quelques rares éléments de l'ancien régime et actuellement dans l'opposition ( 9,8% de PS dans le quantitatif et très peu dans le qualitatif) ont pour leur part défendu leur propre régime : l'ancien..

- Le fait que beaucoup de conseillers ( 63, 9%) sont élus pour la première fois et n'ont pas d'expérience budgétaire . Dans la majorité des cas, seuls ceux qui ont eu plusieurs mandats ( 36,1%) ont été à même de répondre ou encore ceux qui de par leur activité professionnelle ont acquis une certaine expérience des questions de budget. (entrepreneurs ,responsables de GIE, commerçants ,etc ).

A cela s'ajoute le fait que les conseils gèrent encore les budgets des « *délégations spéciales* » et n'ont pas encore leur propre budget.

### III - RESULTATS DE L'ENQUETE

Les élus et les populations se sont prononcés sur différentes questions relatives à la transparence : transparence budgétaire et transparence dans les rapports des citoyens avec les services de l'Etat à travers l'indicateur que constitue la corruption.. Ce sont leurs opinions, perceptions et attitudes qui sont rapportées dans les deux enquêtes , l'une d'ordre quantitatif, l'autre d'ordre qualitatif.

#### A – Enquête quantitative

L'enquête quantitative a surtout consisté à recueillir des opinions ,des perceptions et des attitudes portant sur un certain nombre de points relatifs aux questions budgétaires , à la corruption et à les présenter de façon quantitative. Avant d'examiner ces questions, il convient de faire état des différentes caractéristiques de l'échantillon.

#### 1 - Caractéristiques des enquêtés

##### a - *Caractéristiques générales*

L'enquête quantitative ,comme il l'a été dit précédemment, s'est déroulé dans les trois régions de Dakar, Kaolack et Fatick et a concerné les conseillers régionaux, municipaux et ruraux qui ont été enquêtés globalement en tant qu'élus c'est à dire compte non tenu du type de conseil auquel ils appartiennent. Les résultats présentés concernent donc les conseillers toutes catégories et tous types de conseils confondus.

Le nombre d'enquêtés **par région** , se présente de la manière suivante : Dakar 22 ( 36.1%), Kaolack 20 (32.8% )et Fatick 19 (31.8%) soit au total 61 conseillers. Le nombre de **conseillers régionaux** s'élève à 24 (39.3%), celui des **conseillers communaux** à 19 (31.1%) et celui des **conseillers ruraux** à 18 (29.5%). Parmi eux 55 soit 90.2% sont de **sexe masculin** et 6 soit 9.8% de **sexe féminin**. Les **mariés** sont au nombre de 51(83.6%), les **célibataires** de 8 (13.1%) tandis qu'un seul est **divorcé** (1.6%) un autre **veuf** (1.6%).

En ce qui concerne leur **niveau d'instruction**, 32.8% des conseillers ont un niveau secondaire, 31.1% un niveau supérieur, 16.4% un niveau primaire, 14.8% n'ont aucun niveau et 4.9% ont eu une formation professionnelle et technique. C'est donc dire que le niveau d'instruction des enquêtés est élevé vu que 63.9 % ont le niveau secondaire/supérieur.

Il s'y ajoute que 62.2 % d'entre eux ont été **alphabétisés** dans l'une des langues nationales suivantes : wolof (39.3%), pulaar (11.5%), serer (9.1%) soit dans deux à la fois (1.6%).

Au point de vue de la **situation socio - professionnelle**, ceux qui exercent diverses professions (21.3%) mis à part, les enseignants sont les plus nombreux (19.7%) suivis par les

commerçants (8.2%), les agriculteurs/éleveurs(16.4%), les retraités(13.1%), les comptables et les ouvriers ( 6.6%), les secrétaires(4.9%), les ménagères et les chômeurs (1.6%).

La **religion** musulmane domine avec 95.1% des enquêtés tandis que les chrétiens constituent le reste de l'effectif soit 4.9%. . Au plan **ethnique**, les wolof sont dominants ( 49.2%) suivi des serer (24.6%), des haal pulaar (11.5%), des manding (3.3%), les diverses autres ethnies formant 11,5% du total.

### **b - Appartenance politique**

Les conseillers appartiennent à différents partis politiques et à la société civile. Les partis les plus représentés sont le PDS avec 45.9% des conseillers , l'AFP avec 31.1% et le PS avec 9.8%. Viennent ensuite des élus de la CAP 21 , de la société civile et autres avec 3.3%, du CPC avec 1.6%. Il ressort de cela que les partis de la mouvance présidentielle sont représentés à 42.9% c'est à dire près de la moitié de l'effectif et l'opposition déclarée (AFP,PS,CPC) 32.5% ,l'importance de celle-ci dans l'échantillon étant due à la situation de la région de Kaolack où l'AFP en particulier occupe une forte position. position. L'appartenance politique des élus ,ainsi que nous le disions, a beaucoup influé sur leurs réponses aux diverses questions.

### **c - Nombre d'élections**

La répartition des conseillers selon le nombre de fois où ils ont été élus au même conseil donne les résultats suivants. Ont été élus pour la première fois 63.9% ,pour la deuxième fois 27.9%, plus de deux fois 8.2%.

La majorité des élus , à savoir un peu plus de la moitié, est constituée de novice en matière de représentation locale Ils n'ont donc pas en principe d'expérience sur ce point , notamment en matière budgétaire , cela d'autant plus ,qu'au moment de l'enquête, le nouvelles assemblées n'avaient pas encore mis en œuvre leur propre budget et géraient encore celui des délégations spéciales. Seuls ceux d'entre eux qui ont eu plusieurs mandats devraient être en principe dans une situation contraire.

### **d - Responsabilités détenues au sein du conseil**

Par rapport aux responsabilités détenues au conseil , 52.5% des enquêtés sont membres du bureau de leur conseil , 32.8% sont membre d'une commission et 14.8% sont des membres simples. C'est donc dire que la majorité des conseillers ayant répondu à l'enquête soit 85.3% exercent une responsabilité ou une autre au sein de leur conseil ,ce qui peut être en mesure de leur donner un plus en matière de culture de représentation locale et par delà en matière budgétaire.

### **e - Appartenance à des groupes de la société civile**

82% des conseillers ont dit appartenir à des groupes de la société civile. Cela peut être important si l'on tient compte du fait que parmi eux beaucoup ont appartenu , si l'on en juge d'après les nombreux types de groupe qu'ils ont cités , à des groupes où ils ont pu être familiarisés à la participation et à la gestion de biens communautaires.

## **2 – Transparence budgétaire**

## **a - Connaissances en matière de budget**

### **a.1 - Connaissance de ce qu'est un budget et de sa fonction**

Les enquêtés dans leur très grande majorité soit 93.4% disent savoir ce qu'est un budget et à quoi il sert. Seulement 3.3% ont affirmé ne pas savoir. Cet important pourcentage est confirmé par les enquêtes qualitatives, dont il sera question plus loin, où presque tous les conseillers, invités à le faire, ont su, même si c'est de façon approximative et relative selon le type de collectivité locale d'appartenance, dire à quoi sert un budget et comment il est alimenté.

### **a.2 - Connaissance des différents types de budget**

Interrogés, toujours pour mesurer leurs connaissances, sur les types de budget qu'ils connaissent, la majorité des enquêtés ont eu un point de vue fonctionnel et non descriptif des différents types de budgets nationaux vu que, pour 32.8%, ils ont fait mention conjointe des budgets de fonctionnement et d'investissement. Pour 9.8% d'entre eux le seul type de budget cité est le budget de fonctionnement et pour 1.8% c'est le budget d'investissement. D'autres (14.8%) ont fait mention tout simplement du « budget de la collectivité ». Au total, pour un peu plus de la moitié (58.4%) la référence première reste le budget local et celui de sa propre collectivité par rapport auxquels ils se sont situés en les citant d'emblée et en en donnant les caractéristiques internes et fonctionnelles. Seuls 29.5% ont cité les différents budgets nationaux à savoir le budget de la nation, le budget des collectivités locales (régions, communes, communautés rurales). Pour leur part, 4,9% des enquêtés ont affirmé ne pas être en mesure de citer quelque type de budget que ce soit. Peut-être que pour beaucoup de ceux qui ont eu à citer les budgets locaux, cela pourrait procéder davantage d'une focalisation sur le local que d'une ignorance des autres types de budget. Même à supposer que la question ait été mal comprise, les réponses restent significatives de l'intentionnalité en direction du local.

### **a.3 - Connaissance du montant du budget de la collectivité locale**

Par rapport au montant du budget de la collectivité locale, seulement 23% des enquêtés ont été en mesure d'avancer un chiffre exact (les membres des exécutifs, généralement) ou approximatif. 77% des enquêtés ignorent donc le montant du budget de leur collectivité locale.

### **a.4 - Connaissance de la façon dont le budget est élaboré\***

Les enquêtés ont avancé plusieurs types de réponses quant à la façon dont le budget est élaboré. Ces réponses se présentent ainsi au point de vue de leur fréquence, c'est à dire du nombre de fois où elles ont été faites.\*

---

\* A cette question et à celles qui suivent, les enquêtés ont donné plusieurs réponses en même temps.

\* Ces réponses et celles qui suivent ayant correspondu à des questions ouvertes sont présentées de façon qualitative. Autrement dit sont présentés des types de réponses et non des réponses en quantité.

---

---

Le Budget est élaboré par :

- Les conseillers directement
  - Les commissions techniques
  - Les services administratifs et/ou techniques du conseil
  - La commission des finances
  - Le chef de l'exécutif
  - Les commissions techniques et le conseil
  - L'Etat
  - Les conseillers, les services de l'Etat, les personnes ressources, les commissions des finances, les services techniques
  - Les commissions techniques et le chef de l'exécutif
  - Les présidents de commission
  - La conférence d'orientation ,le chef de l'exécutif puis le conseil
  - La conférence d'orientation
  - Le bureau, la commission des finances, le secrétariat
  - Les membres du bureau exécutif
- 
- 

#### **a.5 - Connaissances en matière d'exécution du budget**

En ce qui concerne la procédure d'exécution du budget, les réponses se présentent de la façon suivante :

---

---

Le budget est exécuté par :

- Le chef de l'exécutif
  - Le secrétaire administratif
  
  - Le conseil
  - Le chef de l'exécutif et le conseil
  - Le bureau exécutif et le chef de l'exécutif
  - Le président de la commission des finances
- 
- 

Le suivi et le contrôle ont pour leur part donné lieu aux réponses suivantes :

---

Le suivi et le contrôle du budget sont assurés par :

- Les conseillers
  - Le représentant de l'Etat
  - Le chef de l'exécutif
  - Le trésorier payeur/percepteur
  - Les services administratifs et/ou techniques du conseil
  - Les conseillers et le représentant de l'Etat
  - Le chef de l'exécutif et les conseillers
  - La commission des finances
  - Le président de la commission des finances
  - Le chef de l'exécutif, le conseil et le secrétaire
  - Les commissions techniques concernées
  - Les présidents des commissions techniques
- 

## **b - Participation à la politique budgétaire**

### **b.1 - Intérêt pour les questions budgétaires**

Tout en étant membre élu d'un conseil, les conseillers peuvent s'intéresser ou non aux questions budgétaires. Les conseillers enquêtés ont affirmé sur ce point, à 86.9%, s'intéresser à ces questions. Ceux qui disent ne pas s'y intéresser s'élevant à 8.2%. Au total le cumul des non intéressés et des non réponses (4.9%) montre que, d'une façon ou d'une autre, 13,1% de conseillers n'ont pas une attitude d'intérêt. Il faut cependant tenir compte de la nature de certaines questions auxquelles il est gênant de ne pas répondre d'une façon positive et par delà du problème de la sincérité. Cette réserve faite et compte tenu de l'impossibilité matérielle et temporelle de mise en œuvre d'indices de sincérité, il convient néanmoins de respecter et de s'en tenir aux opinions émises. Il en sera de même pour beaucoup d'autres réponses à des questions qui vont suivre.

Ceux qui ont affirmé s'intéresser aux questions budgétaires ont dit manifester leur intérêt de la façon suivante :

---

- En participant à l'exécution du budget
- Par une participation aux débats et en posant des questions
- Au suivi et au contrôle de l'exécution des réalisations
- En participant aux travaux de la commission des finances
- En se préoccupant de la conformité des réalisations aux besoins des populations
- En participant à des commissions techniques
- En portant leur attention sur certains postes budgétaires
- Par l'assiduité aux réunions
- Par la recherche permanente d'informations

---

---

## **b.2 - Expression du point de vue**

Concernant également l'expression de son point de vue sur les questions budgétaires, 85,2% des conseillers disent être en situation de le faire, tandis que 6% disent que ce n'est pas le cas. Ajouté au pourcentage de non réponses(8.2%), en tout 14.8% des enquêtés peuvent être considérés comme n'étant pas impliqués dans les discussions des questions budgétaires.

## **b.3 - Participation à l'élaboration des budget**

En matière de participation à l'élaboration du budget 68.9% affirment le faire contre 19.7% qui disent le contraire. Au total, compte tenu des non réponses (11.5%), ce sont 31.2% des conseillers qui ne sont pas concernés par la question de la participation à l'élaboration. Tant les taux de non participation et de non réponse que de participation sont significatifs ,si l'on tient compte par ailleurs du fait que nombre des conseillers sont membres de bureaux ou de commissions. Dans un cas il l'est parce que des conseillers simples ou membres de bureau ou de commission se disent non participants, dans l'autre ils le sont parcequ'étant pour la plupart membres de bureau ou de commissions, ils ont à connaître d'une façon ou d'une des problèmes de budget (par exemple les membres des commissions de finances).

## **b.4 - Prise en compte du point de vue des populations**

Les conseillers qui estiment que les points de vue des populations pour ce qui concerne leurs besoins sont pris en compte, représentent 77% tandis 19.7% d'entre eux affirment le contraire. Compte tenu du taux de non réponses, on peut dire que c'est une proportion de 23% des conseillers qui ne pensent pas qu'il est tenu compte du point de vue des populations.

## **c - Appréciation générale de la situation et propositions**

### **c.1 - Satisfaction du traitement des questions budgétaires**

65.6 % des enquêtés se disent satisfaits de la manière dont les questions budgétaires sont traitées là où 21.3% affirment ne pas l'être. En cumulant, encore une fois, les réponses négatives et les non réponses (13.1%), il apparaît qu'un taux relativement important (34,4%) ne s'est pas estimé satisfait.

Les raisons avancées ont été les suivantes :

---

---

Sont satisfaits parce que :

- La transparence existe
- Le budget est bien exécuté et les résultats sont bons
- Les conseillers participent

- Les besoins de la population sont pris en charge
- Les populations sont impliquées
- Les conseillers discutent librement
  
- Les convocations se font régulièrement
- Les équipes de gestionnaires sont compétentes

Ne sont pas satisfaits parce que

- La transparence n'existe pas
  - Les procédures ne sont pas respectées
  - Les informations manquent
  - Les prestations des conseillers sont mauvaises en raison de leur ignorance et de leur incompétence
  - Absence de collégialité des membres du bureau
  - Mauvaise orientation du budget
  - Mauvaise interprétation des textes
- 

### ***c.2 - Consultation des populations dans l'élaboration du budget***

Dans leur très grande majorité , soit 91.8%, les élus estiment qu'il faut une plus grande consultation des populations sur les questions d'ordre budgétaire. 8.2% d'entre eux pensent le contraire.

Les raisons évoquées de part et d'autre se présentent ainsi :

---

Les populations doivent être consultées pour l'élaboration du budget parce que :

- C'est normal vu qu'elles ont élu les conseillers
- Il est nécessaire de connaître leurs besoins pour en tenir compte
- Elles sont mieux placées pour connaître leurs besoins
- Elles n'ont pas accès directement au conseil alors que c'est elles qui auraient dû élaborer le budget
- En tant que citoyens elles doivent être informées et savoir ce qui se passe
- Cela leur permettra d'avoir le sens des réalités
- C'est normal mais il faut que cela se fasse à travers des structures organisées

Les populations ne doivent pas être consultées parce que :

- Cela n'est pas nécessaire si les conseillers qui les représentent jouent bien leur rôle en exprimant leurs besoins
- 

### ***c.3 - Propositions***

Les propositions suivantes ont été faites par les conseillers :

- Informer et former les élus pour renforcer leurs capacités
  - Œuvrer davantage pour le développement et mettre sur pied une administration de développement
  - Elargir et renforcer les ressources des collectivités locales par la fiscalité et par l'amélioration du recouvrement
  - Permettre aux conseils régionaux d'avoir des ressources par la fiscalité et non par le fonds de dotation. Elaborer à cet effet une réforme fiscale
  - Investir sur des questions nouvelles et prioritaires et inverser la tendance entre les investissements et les dépenses de fonctionnement
  - Augmenter les investissements
  - Assurer une meilleure prise en charge des questions des questions sociales et des besoins des populations
  - Financer les projets et la formation des jeunes et des femmes
  - Susciter une réelle participation des populations par la mise sur pied de structures de participation à l'élaboration, à l'exécution, au suivi et au contrôle du budget
  - Introduire plus de transparence dans l'élaboration et la gestion du budget et éviter les démarches politiciennes
  - Evaluer la décentralisation
  - Apporter plus rigueur dan la gestion et respecter les lois
  - Instaurer une coopération décentralisée
  - Exploiter la filière internationale et renforcer la coopération avec les villes étrangères
  - Améliorer les conditions des conseillers et indemniser de manière substantielle les responsables de commissions techniques
- 

### **3 - Corruption**

#### **a - Réalité et importance de la corruption**

##### ***a.1 - Réalité de la corruption***

Concernant la réalité de la corruption, c'est à dire son existence au Sénégal, 54.1% des enquêtés ont estimé qu'elle est une réalité, tandis que 31.1% pensent le contraire et que 14.8% ne répondent pas. Le cumul des opinions négatives et des non réponses laissent apparaître un fort taux de conseillers (49.5%) qui n'ont pas estimé devoir répondre carrément par l'affirmative. Si l'on sait que la majorité des conseillers appartiennent à la majorité qui gouverne actuellement le pays que les plus hautes autorités du pays avaient peu avant l'enquête, émis des réserves sur l'importance attribuée au phénomène, il est possible de penser qu'ils ont pu être influencés par cela.

##### ***a.2 - Importance de la corruption***

Si la corruption existe, est-elle importante dans le pays, quantitativement parlant ? 16.7% des enquêtés ayant répondu de façon positive à la question précédente pensent qu'elle est très importante, 46.3 % qu'elle est importante, 37% qu'elle est négligeable.

## **b - Nature et manifestations**

### ***b.1 - Secteurs où elle se manifeste***

Les enquêtés ont ciblé comme foyer de corruption, l'administration (52.5%), la politique (19.7%), l'économie (8.2%) ,19.7% n'ayant pas répondu.

Parmi ceux qui ont répondu, 31.1% ont estimé qu'elle sévit davantage dans les trois secteurs , 21.3% dans l'administration, 11.5% dans l'administration et la politique, 6.6% dans la politique, 4.9% dans l'économie, 3.3% dans l'administration et l'économie, 1.6% dans la politique et l'économie. Au total l'administration a été citée dans une proportion de 67.2%, la politique de 50.8% et l'économie de 40.9% .L'administration reste donc de loin, aux yeux des enquêtés, le secteur où la corruption se manifeste le plus.

En ce qui concerne le secteur politique, les conseillers qui l'ont cité estiment à 75.4% que la corruption existe surtout en période électorale et parmi eux , 83.6% ont précisé qu'elle se manifeste principalement par l'achat des consciences, quelques uns ayant précisé en plus par les cartes d'électeur.

## **c - Représentations et perceptions relatives à la corruption**

### ***c.1 - Motivations et causes de la corruption***

Plusieurs motivations et causes de la corruption ont été avancées, à savoir \*

- 
- Cupidité et désir de s'enrichir rapidement
  - Non satisfaction de ce que l'on gagne
  - Pauvreté et sous-développement
  - Manque de civisme et de culture démocratique
  - Bas salaires, revenus insuffisants, absence de motivation
  - Manque de croyance en Dieu et perte de la foi
  - Perte des valeurs morales
  - Ignorance et analphabétisme
  - Lourdeur des charges et pressions familiales
  - Absence de contrôle de l'Etat
  - Valeurs culturelles
- 

### ***c.2 - Conséquences de la corruption***

Concernant les conséquences de la corruption, les proportions des thèmes cités se présentent ainsi :

---



---



---

\* A cette question et à celles qui suivent, less enquêtés ont donné plusieurs réponses en même temps.

La corruption :

- Retarde le développement économique, perpétue le sous-développement et appauvrit la population
  - Désorganise et déstabilise le pays
  - Est à l'origine de la dégradation des mœurs et des valeurs éthiques
  - Entraîne la mal gouvernance et l'absence de civisme
  - Nuit à la démocratie et crée des inégalités
- 
- 

### ***c.3 - Sanctions contre la corruption***

Il en va de même pour les sanctions dont le pourcentage d'avis contraires est plus élevé vu que 60.7% des conseillers pensent que la corruption n'est pas sanctionnée contre 24.6% qui considèrent que c'est le cas.

Les raisons de l'absence de sanctions qui ont été avancées sont les suivantes :

---



---

La corruption n'est pas sanctionnée:

- Parce que les populations sont passives, ne dénoncent ni ne portent plainte contre la corruption
  - Pour des raisons politiques
  - En raison du phénomène maraboutique et de certaines valeurs de la société sénégalaise
  - Parce qu'il est difficile d'avoir des preuves
  - En raison de son caractère secret et de la complicité entre corrompus et corrupteurs
  - Parce que ceux qui devraient le faire ne le font pas
  - Parce qu'elle est banalisée par le système social et culturel sénégalais
- 
- 

### ***c.4 - Plaintes contre la corruption***

Plus de la moitié des conseillers soit 57.4% estiment qu'au Sénégal l'on ne porte pas plainte contre les actes de corruption contre 24.6% qui pensent le contraire..

### ***c.5 Amplification de la corruption***

Dans leur majorité, à savoir 52.5%, les conseillers pensent que la corruption est appelée à se développer au Sénégal. Les conseillers qui pensent le contraire représentent 41.% de l'effectif. Les raisons avancées dans un sens ou dans un autre, se présentent ainsi :

---



---

La corruption a tendance à s'accroître en raison :

- de l'accroissement de la pauvreté
- de l'absence de changement et l'inertie de l'Etat
- de l'absence de sanctions
- de l'appât du gain et la cupidité
- du fait que c'est devenu un phénomène de société
- de ce que les gens n'ont plus ni foi ni morale
- de la faiblesse des salaires
- de l'ignorance et le manque d'instruction

La corruption n'a pas tendance à s'accroître en raison :

- de l'alternance
  - des sanctions prises par l'Etat
  - du fait que les populations deviennent de plus en plus éveillées et conscientes de leurs droits
  - de la sensibilisation des populations
  - de l'action des media
- 
- 

## **d - Solutions proposées**

### **d.1 - Possibilité d'éradication de la corruption**

Les conseillers pensent à 88% contre 9.8% d'avis contraires, qu'il est possible de venir à bout de la corruption et de l'éradiquer.

Les raisons avancées par ceux qui pensent que la corruption ne peut être éradiquée sont les suivantes :

---



---

Il n'est pas possible de venir à bout de la corruption parce que :

- les hommes ne croient plus en Dieu
- les gens sont cupides et ne se satisfont pas de ce qu'ils ont
- les gens sont pauvres
- les agents des collectivités locales et de l'Etat sont mal rémunérés et tant qu'il en sera ainsi ils seront toujours tentés par la corruption

- la corruption est secrète
- elle et tout simplement incurable
- elle a toujours existé et existera toujours

---

Les raisons avancées par ceux qui ont estimé que la corruption pouvait être éradiquée, se présentent ainsi :

---

Il est possible d'éradiquer la corruption en :

- informant, sensibilisant et éduquant les populations sur ses méfaits et sur leurs droits et devoirs de citoyens et en les incitant à les exercer
  - améliorant les conditions matérielles de vie et de travail des agents de l'administration
  - incitant l'Etat et les pouvoirs publics à manifester une volonté politique
  - créant et en renforçant les dispositifs de contrôle des agents par l'Etat
  - sensibilisant les agents les agents de l'Etat sur la nécessité du respect de la chose publique et en les récompensant au besoin par des primes
  - sanctionnant et en mettant en place un dispositif réglementaire et légal sévère
  - élevant le niveau de formation des élus
  - allégeant les formalités administratives
  - luttant contre la pauvreté
  - instaurant plus de démocratie et de transparence
  - moralisant la vie politique
  - éduquant les populations selon les préceptes religieux et en les incitant à suivre les recommandations divines en matière de corruption
- 

## **B – Enquête qualitative**

Les conseillers et les populations interrogées dans ce second volet de l'enquête se sont exprimées de façon qualitative, c'est à dire en développant une argumentation, sur différentes questions relatives à la transparence budgétaires et à la corruption. Ce sont leurs opinions , perceptions et attitudes qui vont être rapportées de la façon qui va suivre.

### **1 – Transparence budgétaire : élus**

#### **a - Connaissances en matière de budget**

Les conseillers ont dit en général savoir ce qu'est un budget en particulier les ressources qui l'alimentent et à quoi il sert , les membres des exécutifs ayant eu , pour leur part, à décrire, en grand nombre, la nature et la composition du budget de leur collectivité ainsi que les différents mécanismes budgétaires. Ce sur quoi, par contre , les conseillers n'ont pas toujours su se prononcer, ce sont les différents types de budget . Pour la plupart , ils ont dit ne connaître que le type de budget de leur collectivité rurale. C'est surtout le cas pour les

conseillers ruraux. « *Je ne connais pas les différents types de budget. Je ne connais que le budget du conseil rural* ».

Ils ont dit non plus ne pas connaître le montant du budget de leur communauté. S'il en est ainsi c'est parce que, comme l'ont avancé certains, d'une part leur conseil n'a pas encore traité et voté un budget (« *Le conseil rural de Birkelane n'a pas encore voté son budget. Nous venons de nous installer il y a tout juste trois mois. Nous avons pris le relais de la délégation spéciale* »), d'autre part, parce qu'ils sont nouvellement élus. « *Je ne connais pas le montant du budget de Dakar, parce que je suis nouvellement élu et je n'ai assisté à aucune réunion. Donc je ne sais pas woh deug yala* ».

Pour la même raison, ils ont affirmé ne pas connaître les procédures budgétaires (« *Je ne sais pas comment fonctionne le système. Je suis un novice* ») en particulier les modalités de suivi et de contrôle. « *Il doit y avoir quelqu'un qui contrôle mais je ne sais pas qui car je suis un nouveau dans le conseil et le bureau* » ; « *Tu sais pour ces questions là, je ne peux pas te dire quelque chose de clair. Sincèrement, je ne m'y connais pas trop, parce que je viens d'être élu* ».

### **b - Mode de formulation et d'élaboration du budget**

Des conseillers ont dit ne pas participer pas en général à la formulation et à l'élaboration du budget, ces opérations étant, en raison de leur complexité et de leur caractère technique, le fait des membres des exécutifs, aidés par leurs services techniques et/ou des personnes ressources. « *C'est un peu difficile, c'est un travail technique qui requiert des compétences. N'est pas à la portée de n'importe qui* » ; « *L'élaboration du budget est du ressort du bureau et des services techniques. Les conseillers ne participent pas* ». Selon eux, les chefs des exécutifs sont ceux qui ont tout le pouvoir en la matière. « *Les questions du budget restent une affaire du maire et de ses propres collaborateurs qui en font ce qu'ils veulent.* » ; « *Le fait est que le président dispose de trop de pouvoirs* ». Des « *conférences d'orientation* » où les élus ont la possibilité de participer à l'élaboration du budget sont prévus mais, durant l'ancien régime notamment, elles ne fonctionnaient pas. Il s'y ajoute que, durant cette même période, la politisation était telle que les opposants étaient exclus de toute forme de participation à l'élaboration des budgets. « *Avant, durant l'ancien mandat, la participation à l'élaboration du budget dépendait de la couleur politique. Nous qui étions de l'opposition et qui étions minoritaires, nous n'étions pas associés* ».

### **c - Intérêt pour les questions budgétaires, examen et vote du budget**

L'exclusion politique mise à part, des conseillers affirment que les conseillers ne s'intéressent pas, en général, aux questions budgétaires, principalement à cause de leur caractère trop technique. « *A vrai dire la majorité des élus ne s'intéressent pas aux questions budgétaires* » ; « *Les élus ne s'intéressent pas habituellement aux questions budgétaires car « xa mu ñu ci dara »* ».

Cela, disent-ils, se manifeste surtout au moment de la discussion du budget (discussion du *compte administratif*) où des liasses de documents les uns aussi compliqués et touffus que les autres leur sont distribués. Il s'y ajoute que le temps qui leur est imparti pour en prendre connaissance est si court qu'ils ne sont pas en mesure d'en prendre connaissance et de les étudier afin de se préparer ainsi à la discussion.. Faute donc d'une discussion informée et véritable, les élus votent généralement le budget d'une façon tout à fait mécanique. « *De ce que j'ai vu, on ne sentait pas la participation des conseillers municipaux. En lisant les archives, j'ai vu qu'il n'y avait pratiquement pas de débats au cours des conseils municipaux. Les anciens conseillers municipaux ne discutaient pas et faisaient des votes mécaniques. Un*

*conseiller n'est pas là pour faire un vote mécanique. C'est maintenant qu'il y a des débats » ; « La plupart d'entre eux ne s'intéressaient pas à ces questions et approuvaient tout ce qu'on leur présentait ».*

Quand il leur arrivait parfois de débattre, les conseillers n'apportaient pas grand chose en raison de leur ignorance des questions d'ordre budgétaire. *« Leurs connaissances étant limitées par rapport aux questions budgétaires, les conseillers quand ils participaient aux débats pour l'adoption du budget, n'apportaient rien du fait de leur ignorance du sujet ».*

#### **d - Suivi et contrôle**

L'exécution du budget et les réalisations, ont dit encore des interviewés, ne sont ni suivis ni contrôlés par les conseillers soit directement soit par l'intermédiaire de la commission des finances qui ne descendait pas sur le terrain . Ils se contentaient de laisser faire l'exécutif qui avait tous les pouvoirs.. *« C'est la présidente qui assure l'exécution . A elle seule, elle détient tous les pouvoirs » ; « En ce qui concerne le suivi et le contrôle, c'est le conseil qui doit le faire, mais dans l'ancien temps ,il convient de le dire ,c'est le président de la communauté rurale qui s'occupait de tout ».*

#### **e - Rapports avec les populations**

##### **e.1 - Information des populations par les élus**

D'une façon générale les populations ,avancent des conseillers, ne sont pas informées des problèmes budgétaires par les élus vu qu'ils ont de réels problèmes réels de communication. En raison de leur manque d'intérêt pour les questions budgétaires et de leur ignorance en la matière, les élus, a-t-on dit, n'en parlent pas à leurs mandants. *« Nos populations ne sont pas informées sur les questions relatives au budget car les élus ne leur rendent pas compte. Il se pose un véritable problème de communication, ce qui fait que nos actions ne sont pas visibles. Il n'y a pas de moyens pour les populations d'accéder à l'information. J'avoue que même moi avant d'être élu, je ne connaissais pas où se trouvait le conseil régional à plus forte raison les questions budgétaires ».* Quand bien même, disent-ils, les élus seraient disposés à informer les populations, ils ne sont pas en mesure de le faire, faute de moyens et d'opportunités , vu qu'il n'existe aucun cadre, aucune structure institutionnelle destinée à cet effet. *« Jusqu'ici, les populations ne sont pas informées des questions budgétaires. Elles ne connaissent rien du budget. On s'est rendu compte que « c'est pas ça ». En effet, il n'existe aucun cadre d'information pour que l'élu puisse rendre compte des délibérations relatives au budget. Par exemple, au sortir d'une réunion de bureau on n'a pas la possibilité de faire un compte rendu à la population ne serait-ce qu'au niveau des ASC. Il y a des réunions auxquelles les populations sont conviées. Cependant, je ne me souviens pas une fois avoir vu quelqu'un s'intéresser à ces questions là ».*

D'une façon générale, s'il est des élus qui informent les populations , faute de cadre institutionnel, ils disent le faire à titre tout à fait individuel . *« Pour ma part, je rends toujours compte à mes électeurs (voisins, etc) des questions traitées dans chacune de nos réunions »* et de façon tout à fait occasionnelle . *« Personnellement , chaque fois que je suis interpellé, je livre l'information ».*

##### **e.2 - Prise en charge des besoins de la population et leur association à la formulation , au suivi et au contrôle du budget.**

En ce qui concerne également ces points, des élus après avoir déploré l'absence de cadres institutionnels pouvant leur permettre de s'informer des besoins des populations afin d'en tenir compte ont affirmé prendre dans ce sens, des initiatives encore une fois tout à fait individuelles. « *Moi avant de venir aux réunions sur le budget, je recense d'abord leurs besoins et j'interviens dans ce sens* » ; « *En ce qui me concerne je fais en sorte de tenir compte des besoins des populations dans la détermination du budget, pour ce qui concerne ma zone* ».

Cette situation , en particulier l'absence de cadres institutionnels et permanents de concertation , est à l'origine du manque d'intérêt des populations pour les affaires de la collectivité. « *Avec le système actuel, les populations ne s'approprient pas réellement les affaires municipales. Elles ne se sentent pas concernées.* » . Elle est également à l'origine de la non participation des populations à l'élaboration du budget à laquelle elles ne sont ni conviées ni associées de quelque façon que ce soit .

Encore moins ne le sont-elles dans le suivi et le contrôle. « *Les populations ne sont pas associées à la réalisation du budget et n'exercent aucun contrôle. Même nous, nous ne contrôlons rien* ».

### **e.3 - Mise en cause et responsabilisation des populations**

Des conseillers ont mis en cause les populations et les ont rendues responsables de toutes ces difficultés. Selon eux, elles ne manifestent aucun intérêt pour ces questions. Elles ne viennent pas assister aux délibérations des conseils qui pourtant sont publiques. Elles ne consultent pas non plus les « *cahiers de délibérations* » qui sont mis à la disposition du public. D'une façon générale, elles ne s'intéressent pas aux questions publiques et communautaires, préférant se faire régler individuellement leurs problèmes par les élus. En bref, elles sont animées d'une mentalité d'assistés et non de citoyens responsables. « *Il est quand même difficile dans la mentalité actuelle des populations de régler des problèmes parce que les gens voient le maire comme quelqu'un qui doit régler les problèmes individuels. Moi, il m'est impossible de régler des problèmes de dépense quotidienne, de baptêmes, etc ...Je ne suis pas là pour cela. Je suis là pour gérer les problèmes communs/..Mais régler des problèmes à des fins électoralistes, moi je ne suis pas dans cette option* ».

En plus de cela , a-t-on ajouté, elles ne se mobilisent que pour les élections, animées qu'elles sont d'un esprit clientéliste. « *Une fois que les élections sont passées, elles restent les bras croisés « **lii affair i politiciens la** » ont-elles l'habitude de dire . Elles n'exercent aucun contrôle alors que c'est leur argent, c'est l'argent du contribuable que nous gérons et ils devraient savoir où vont leurs impôts* ». Ces impôts, qu'elles ne paient d'ailleurs pas comme l'on regretté beaucoup de conseillers. En bref, « *elles manquent de conscience citoyenne* ».

## **2 – Transparence budgétaire : populations**

### **a - Connaissance de la nature et de la destination de l'impôt ainsi que du budget**

Les populations enquêtées ont dit en général savoir ce qu'est l'impôt mais affirment ne pas se préoccuper de sa destination. « *Je ne me suis jamais préoccupé de la destination de l'impôt que je paie. Je sais simplement que je dois payer* ».

Pour ce qui concerne le budget, elles ont souvent dit ne pas toujours savoir de quoi il s'agit, cela surtout en milieu rural. *« Je ne sais pas ce qu'est un budget. J'entends simplement les gens en parler »*

### **b - Informations sur les problèmes budgétaires**

Les populations ont dit, dans leur majorité, ne pas être informées des questions budgétaires. Pour certaines d'entre elles, seuls les élus le sont mais ne leur ne rendent pas compte, suivis d'une minorité de gens.

*« Les populations ne sont pas informées des questions budgétaires. Seuls les conseillers sont au courant de ce qui se passe ».*

*« Elles ne sont pas informées. D'ailleurs, il n'y a qu'à prendre mon exemple et la manière dont je réponds à vos questions »*

*« Les populations ne sont pas du tout informées de ce type de problèmes. **Paa du tout Paaa... du tout !** » (sic)*

*« Les populations ne sont informées de rien. Elles ne sont au courant de rien a fortiori le budget de la communauté rurale ».*

*« Comment voulez-vous qu'elles participent puisqu'elles ne sont informées de rien ! »*

*« Les populations ne sont informées de rien. On ne les sollicite qu'en période électorale. Après, elles ne comptent plus ».*

*« Normalement les populations doivent être informées des questions budgétaires. Mais je dois avouer que ce n'est pas le cas. Elles ne sont pas au courant des délibérations ».*

*« En ce qui concerne l'information des populations sur les questions budgétaires, je n'ai jamais remarqué par le passé, une telle démarche. C'est dire que les élus n'en rendent pas compte »*

*« Personnellement je n'ai jamais vu quelqu'un venir ici pour nous parler de ces questions là. Seuls descendent sur le terrain les gens du PAMECAS (micro crédit) qui nous démontrent par là leur volonté de travailler pour l'intérêt de la communauté ».*

*« Il y a bien des meetings et des réunions politiques mais les politiciens ne parlent pas de ces questions mais nous disent ce qu'ils veulent sauf la vérité ».*

*« Si je prends mon exemple, les populations ne doivent pas être informées des questions budgétaires car moi je ne le suis pas. Peut-être que les ONG qui financent les groupements les informent »*

*« Les populations ne sont pas informées. Rien qu'à prendre l'exemple de l'école, les élèves ne savent pas grand chose du budget à plus forte raison les non instruits »*

*« Les populations ne sont pas informées des questions budgétaires. On trouve même beaucoup de conseillers qui ne le sont pas »*

*« Les populations ne sont jusqu'ici pas informées. Nous, nous venons de nous installer. Il faut que nous ayons le temps de l'ordre dans nos papiers pour ensuite les informer »*

### **c - Intérêt pour les questions budgétaires**

Parce qu'ils ne sont pas informés des questions budgétaires, des enquêtés disent qu'elles, ne les intéressent pas. Ils ont, selon eux, d'autres préoccupations, notamment des préoccupations de survie. *« Nous, nous nous occupons de nos affaires »*

Pour eux, ces questions intéressent les personnes instruites et surtout les élus et autres politiciens. *« Je crois que les affaires de budget concernent les maires et les autres dirigeants ».* Ils sont principalement ceux qui en parlent et en « profitent ». *« Nous entendons seulement les politiciens en parler » ; « On en entend parler de temps en temps mais nous ignorons ce que cela signifie. Seuls sont intéressés ceux qui en profitent réellement, c'est à dire les*

*politiciens* ». Quand bien même ils chercheraient à s'y intéresser, ces questions sont trop compliquées pour eux parce que d'ordre technique. « *La notion de budget pour moi est très vague ... C'est des termes techniques, j'y comprends rien ; « Le problème c'est que quand on n'est pas initié même étant intellectuel, on ne peut pas y comprendre grand chose. Même les élus locaux à mon avis ne sont pas informés à fortiori nous* ». Si les populations n'y comprennent pas grand chose c'est parce qu'elles n'ont pas été formées à cela. « *Je pense que beaucoup de nos concitoyens sont comme moi et qu'ils n'y comprennent pas grand chose. Il n'y a pas de sensibilisation ni d'information* »

#### **d - Association des populations aux questions d'ordre budgétaire**

Les populations disent être dans l'expectative par rapport aux « *nouveaux venus* » en ce qui concerne leur association aux questions d'ordre budgétaire. Ce qui est sûr c'est qu'avec l'ancien régime, elles ne l'étaient pas. « *Avant les préoccupations des populations n'étaient pas prises en compte dans l'élaboration du budget mais pour ceux qui viennent d'arriver, je ne peux pas encore me prononcer car ils viennent tout juste d'arriver* ».

#### **e - Propositions**

De nombreux conseillers –nouvellement élus pour la plupart – ont fait abondamment le procès de l'ancien régime et beaucoup insisté sur ce qu'ils sont entrain de faire en vue du redressement de la situation. Cependant ce qu'il est intéressant de retenir ici, ce sont les nombreuses propositions qui ont été faites tant par les conseillers que par les populations.

Les conseillers comme les populations ont insisté sur la nécessité d'intéresser les citoyens aux questions budgétaires. Plusieurs raisons ont été avancées. Pour commencer, il a été mis l'accent, de différentes manières, sur les conséquences que cela peut avoir sur le développement chez eux, une conscience citoyenne. Les populations ont-ils argués, doivent savoir l'usage qui est fait de leur argent. « *Il est nécessaire de les intéresser. Je crois qu'il faut qu'elles sachent que les maires et les conseillers municipaux exécutent(sic) leur argent. C'est l'argent du contribuable* ».

Le fait de faire comprendre aux populations la fonction du budget et de les amener à connaître l'usage qui est fait de leur argent, peuvent faciliter le recouvrement auprès d'eux des fonds publics, opération dont des conseillers ont signalé la difficulté. « *Il est nécessaire de les intéresser aux questions budgétaires pour permettre à la collectivité de disposer des fonds nécessaires à la réalisation de ses projets parce que ce sont les populations qui alimentent le budget* ». Il faut qu'elles puissent savoir ce que les élus font de leur argent. L'intéressement aux questions budgétaires peut également leur fournir des capacités nécessaires à leur appréciation. « *Il est nécessaire d'intéresser les populations aux questions budgétaires afin qu'elles aient les outils nécessaires pour les comprendre* ». Pour atteindre cet objectif d'intéressement des populations, il faut les sensibiliser.

« *Au Sénégal, cette question constitue une véritable problème. On doit sensibiliser davantage les populations car elles sont concernées au premier chef. Tant qu'on ne procédera pas ainsi, les choses ne pourront pas aller dans le bon sens* »

« *D'une manière générale, je pense qu'il faut descendre au niveau des populations pour les impliquer davantage à tous les problèmes qui touchent la gestion des collectivités locales* ».

La sensibilisation passe par l'information et la communication. Les populations ne sachant rien des questions qui relèvent du budget, il faut donc les en informer.

« *Beaucoup de nos concitoyens sont comme moi ; ils n'y comprennent pas grand chose. Il n'y a ni sensibilisation ni information sur le budget* »

« *Le problème au Sénégal, c'est qu'en général les gens ne savent pas ce qu'est un budget ni comment il fonctionne. C'est là le problème. Seule une minorité est informée. Quant à la majorité ceux qui devraient l'informer ne l'informent pas* »

### 3 - Corruption

#### a - Quelques remarques préalables

Ayant porté sur les élus à la base( les élus des collectivités locales) et les populations, l'enquête a par conséquent été concernée surtout par la ***petite corruption*** , celle de la vie quotidienne même si quelques élus ont pu faire cas de grande corruption , compte tenu de leurs responsabilités de gestion.

La corruption étant secrète, il est difficile d'obtenir, à son sujet, des faits précis, concrets et avérés. La démarche généralement adoptée en la matière est celle qui consiste à recueillir des perceptions, des attitudes, des faits connus et non forcément vécus même si tel n'est le cas parfois pour certains des enquêtés. C'est par exemple la méthode adoptée par *Transparency International* dans la détermination de ses indices de corruption.

#### b - Définition de la corruption par les enquêtés

##### b.1 - Définitions générales

Plusieurs termes et expressions ont été utilisés par les élus comme par les populations –dont les points de vue seront présentés cette fois de manière globale - pour signifier la corruption. Pour en citer quelques uns tels qu'ils ont été livrés dans la principale langue nationale , à savoir le wolof , il y a les suivants :

*neehal, ger, nuyoo, nuyoo murid, ndieug i guro, buuh, buhum, tooyal mbuus, adiya, dieund, etc*

D'une manière générale, la corruption n'a pas été définie tant par les populations que par les élus d'une façon intellectuelle et abstraite mais de manière très concrète et pratique, quelques rares définitions bien qu'étant restées concrètes pouvant être considérées comme ayant un caractère général et relativement abstrait. Exemple celles qui suivent :

D'abord les définitions données en langue nationale wolof

« *ger mooy ma beug dara mu deugeur ma duggal dara ñu jappale ma ci* » ( *la corruption, c'est avoir besoin de quelque chose, rencontrer des difficultés et donner quelque chose pour qu'on vous aide à l'obtenir* )

« *mooy nangoo duggal dara* »( *c'est accepter d'y mettre le prix* )

« *loo hamne boo ko deful sa affair du gaawa sotti wola du sotti ni mu la geuneulee* »( *c'est ce qu'il faut faire pour accélérer son affaire ou la voir régler de façon satisfaisante* )

« *Lu ñuy def ci suuf* » ( *c'est quelque chose qui se fait en secret* )

« *ndieug i guro* » ( *c'est le prix de la cola* )

« *Dans la tradition africaine on dit «dama lay joh ndieug u guro. C'est de la corruption.»(dans la tradition africaine on a l'habitude de dire qu'on donne à quelqu'un le prix de la cola. C'est purement et simplement de la corruption)*

« *Gir mooy nga beug te amuloo nga dem djeund nit ngir am* »( *la corruption, c'est vouloir quelque chose et ne pouvant pas l'obtenir, acheter quelqu'un pour avoir satisfaction* )

Ensuite les définitions en français :

« *La corruption , c'est un détournement. C'est prendre ou accepter de l'argent ou quelque chose d'autre pour service rendu* » ;

« C'est un acte illégal qui consiste à procurer à quelqu'un quelque chose qu'il ne mérite pas du fait de son influence ou de son pouvoir économique » ;

« C'est un état anormal par lequel les agents de l'Etat s'enrichissent aux dépens de la population » ;

« On parle de corruption lorsqu'une personne est dans l'impossibilité d'obtenir ce qui lui est dû sans donner de l'argent en coulisse » ;

« La corruption est un phénomène qui consiste à demander quelque chose à quelqu'un moyennant une contrepartie de cela »

« La corruption , c'est le fait de donner de l'argent à quelqu'un pour lui demander en retour de nous régler un problème »

Certaines définitions ayant un caractère général se sont, pour leur part, situées au niveau des acteurs à savoir des corrupteurs et des corrompus qu'elles ont mises en des situations concrètes de corruption ,principalement dans le services publics.

#### **Concernant les corrompus :**

«La corruption, c'est le fait de pousser quelqu'un à vous donner de l'argent avant de lui rendre service »

« La corruption c'est l'acte qui consiste à demander de l'argent à un ayant besoin(sic) alors que le service dans lequel tu es te paie déjà pour ce même travail »

« Elle consiste à recevoir de l'argent afin de favoriser un demandeur de service »

« C'est quand dans le cadre de son travail ,une personne effectue, pour de l'argent, une opération non conforme, illégale »

#### **Concernant les corrupteurs :**

« C'est le fait de remettre de l'argent à un agent afin qu'il te rende un service alors que ça devrait être son travail normal »

« C'est avoir besoin d'une chose à laquelle on n'a pas droit et user d'un moyen qui permet de l'obtenir »

« Vous avez besoin de quelque chose et impérativement vous devez passer par une personne pour l'avoir mais cette personne ne peut pas vous donner satisfaction parce qu'il n'y a pas de dispositions prévues à cet effet. Vous lui donnez quelque chose comme de l'argent, elle vous facilite les choses »

Ces définitions ayant un caractère général étant données, beaucoup d'autres définitions données par les populations comme par les élus se sont surtout référées aux services publics.

Définitions en wolof

« Ger mooy sohla ay keuyit nga laac ma neexal la nga dolli sa salaire » (la corruption c'est demander quelque chose à quelqu'un qui a r besoin de documents et arrondir ainsi son salaire)

« neehal ngir nga am li nga beug par exemple retirer rapidement son passeport » ( faire un cadeau pour obtenir ce qu'on cherche, par exemple retirer un passeport)

Définitions en français :

« Quelqu'un vient vous voir pour un dossier vous lui demandez de l'argent en échange de ce service ,alors que vous devriez le faire gratuitement parce que c'est votre travail ou encore il vous demande un service auquel il n'a pas droit moyennant toujours de l'argent et vous lui rendez service »

« Tu es avec quelqu'un pour qui tu fais normalement ton travail, une autre personne vient te donner quelque chose et tu l'abandonnes »

« La corruption, c'est l'acte qui consiste à demander directement ou indirectement de l'argent à quelqu'un qui sollicite le service public. Par exemple lorsque tu déposes un dossier dans un bureau l'agent peut te demander de l'argent (*saa waay defal dara*)(mon cher ami, il faut faire un geste) et si tu ne t'exécutes, te fixer des rendez-vous à n'en plus finir pour le retrait du dossier, tout cela pour te faire déboursier de l'argent »

« C'est avoir besoin d'un papier par exemple et donner de l'argent à quelqu'un qui travaille dans le le service afin d'avoir ce papier avant le délai normal »

« Quelqu'un te demande un service que tu peux bien. Alors au lieu de le lui rendre rapidement, tu te mets à lui faire du chantage, à le faire courir de gauche à droite, à lui mentir. Alors puisqu'il tient coûte que coûte à obtenir son papier par exemple, il finira par s'impatienter et par céder à la corruption.. Voilà en fait comment se manifeste par exemple la corruption »

## **b.2 - Définition de la corruption par opposition : distinction entre don et corruption**

Dans le cadre de la définition de la corruption, la distinction a été faite par les enquêtés entre faire un cadeau et corrompre. Dans leur très grande majorité ils ont fait la distinction entre le fait de corrompre et de donner un cadeau à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Pour eux, l'intention et le moment de l'acte distinguent la corruption du don. Corrompre, selon eux, c'est donner quelque chose de façon intentionnelle pour obtenir ou accélérer les services de l'agent du service public concerné, alors que faire un cadeau, c'est donner quelque chose après le service rendu de façon satisfaisante. Autrement dit - et c'est surtout ce qu'il faut retenir ici - dans leur écrasante majorité les enquêtés trouvent normal de donner quelque chose à un agent dans l'exercice de ses fonctions.

D'abord en parce que, pour ce qui concerne certains cadres et autres agents du commandement, il sont les détenteurs et les symboles du pouvoir. « Chez nos parents villageois, il est fréquent qu'on fasse des cadeaux à des cadres ou des fonctionnaires de l'administration territoriale **tout simplement** parce qu'ils sont respectés et considérés, car représentant symboliquement une instance très forte : l'Etat. Cela c'est un cadeau. Par contre, quand on donne à une personne qui détient un pouvoir quelconque quelque chose dans le but de faciliter la résolution d'un problème, on achète ce dernier. La différence c'est que pour la première situation c'est gratuit et désintéressé, tandis que pour la seconde, il y a un intérêt au bout »

Ensuite - et c'est l'argumentation qui a été la plus développée - parce l'agent a effectué le service d'une façon qui a donné entière satisfaction tant de par sa qualité que du zèle qui a été mis à l'accomplir. Pour eux, il n'y a donc rien de plus normal que de lui manifester cette satisfaction par un don. Ce faisant, ils n'ont nullement le sentiment de l'avoir corrompu.

« Celui qui après avoir obtenu un service le plus normalement du monde donne quelque chose, c'est une **bonne action, cela fait partie de notre culture, de la teraanga**. C'est ainsi ! Par contre, celui qui veut un service et paie pour l'obtenir pratique la corruption »

« Un agent du service, quand on estime qu'il a fait un bon travail, il mérite d'être félicité et on lui donne quelque chose »

« Je peux faire un cadeau à un agent de l'administration qui m'a rendu un service sans attendre quelque chose en retour. Autrement dit, quand il me rend service **ngir yalla** ».

« Lorsqu'un agent de l'administration te fait une prestation en suivant la voie normale, il n'est pas exclu que, satisfait de son travail, tu sois amené de ton propre gré, sans obligation aucune, à lui faire un cadeau qui peut être de l'argent ou un bien matériel. Par contre, c'est

*acheter quelqu'un que de lui donner quelque chose en ayant à l'esprit que c'est pour qu'il effectue le travail rapidement. Donc la différence ici c'est que avec le cadeau on encourage l'agent, alors qu'avec l'achat, on le corrompt »*

*« Lorsque quelqu'un te rend un service quelconque sans te demander quelque chose en retour et que tu lui en donnes de ton propre gré parce que tout simplement tu es content de son travail ,là on peut parler de cadeau. Mais si cette personne fait une prestation en demandant quelque chose de façon explicite ou implicite en bloquant tes dossiers par exemple, on peut parler d'achat. Le premier fait son travail sans te demander quoi que ce soit. Ce que tu lui donnes, c'est pour l'encourager, tandis que pour l'autre ,il ne fait rien pour toi si tu ne lui donnes rien »*

*« Je peux demander un service à quelqu'un sans rien lui donner hein ! Je le lui demande officiellement parce que j'ai le droit d'avoir satisfaction. Bon, il me règle ça dans les règles de l'art, n'est-ce pas ? Bon, je suis content du service rendu, j'ai les moyens ,je peux lui faire un cadeau. Mais vouloir de ce service là et venir avec de l'argent, ça c'est corrompre ,hein ! Donc voilà où se trouve la différence »*

Il en est toutefois parmi les enquêtés , qui ont balancé et manifesté leur difficulté à se prononcer sur la différence réelle entre les deux pratiques. *« Je sais qu'on peut faire un cadeau à un agent du service public quand on n'est pas obligé et qu'on a choisi de le faire pour le féliciter pour un travail qu'on estime bien fait. Seulement, je ne sais pas. Je ne peux pas dire à quel moment on peut dire que l'agent a été acheté ».*

D'autres encore se sont par contre prononcé d'une façon implicite laissant apparaître leur doute sur la transparence du don par rapport à la corruption. *« Je ne sais pas mais ce qui est sûr c'est que je peux donner un cadeau à un agent quand il a une cérémonie comme un mariage ,une fête, mais seulement s'il existait auparavant des relations entre nous ».*

Une dernière catégorie enfin a estimé que le cadeau pour quelque raison que ce soit et quel que soit le moment est purement et simplement une forme de corruption. Un agent de l'Etat fait le travail pour lequel il est payé, on n'a donc pas à lui donner quoi que ce soit parce qu'il fait correctement son travail.

*« Il n'y a pas à mon avis de différence entre cadeau désintéressé et corruption. Les gens disent toujours qu'ils ont fait un cadeau mais en réalité il s'agit d'un acte de corruption parce qu'on ne doit rien donner à un agent de l'Etat pour un service public rendu car il fait son travail et il est payé avec l'argent du contribuable pour cela. De ce point de vue, ,je crois qu'il n'y a aucune ambiguïté ».*

Cela est même dangereux parce que susceptible d'accoutumer l'agent à recevoir quelque chose et l'inciter ainsi à la corruption.. *« Personnellement, je ne fais pas de différence entre faire un cadeau et acheter quelqu'un dans la mesure où la personne est payée pour faire ce travail, c'est son devoir. Ensuite, si toutefois tu lui fais un soi disant cadeau, la prochaine fois que tu le contacteras pour un travail similaire, il pourra ne pas le faire tant que tu ne lui auras pas fait un cadeau »*

### **c - Réalité et importance de la corruption**

La corruption est apparue aux enquêtés comme une réalité . *« La corruption est une réalité au Sénégal. On dit toujours que le Sénégal est un pays très corrompu » ; « La corruption est une réalité dans le pays ».* Elle est une réalité mais secrète. *« La corruption est une réalité. Elle existe mais lu ñuy def cii suuf la . Même si on ne la voit pas toujours ,tout le monde sait qu'elle elle est là » ; « La corruption est une réalité de la collectivité locale comme partout dans le pays » ; « La corruption est une réalité de notre communauté ».*

Non seulement elle est une réalité au Sénégal mais encore elle y est d'une très grande importance et y revêt une très grande ampleur. Elle est partout :

« Elle est partout »

« Elle est partout, le seul endroit où elle n'existe pas c'est là où tu n'as pas de besoin »

« Qui dit qu'elle est prévalente quelque part ne connaît que ce secteur »

« La corruption est très importante car on a comme l'impression que tout le monde la pratique »

« La corruption est une réalité et en plus elle est très importante ».

« C'est partout, même dans les familles »

Elle est dans tous les corps publics et para publics (« La corruption existe dans tous les secteurs et services publics »)

mais elle est plus affirmée chez certains d'entre eux :

« La corruption est partout mais on la rencontre souvent dans les hôpitaux ainsi que chez les hommes de tenue, gendarmes, policiers »

« Dans la circulation routière, les gendarmes, dans les bureaux où des personnes doivent s'occuper de papiers, dans les dispensaires »

« Elle est davantage présente dans les bureaux, à l'hôpital, à la brigade de gendarmerie et au commissariat, à la mairie »

« Les secteurs où elle est plus visible sont à mon avis la mairie et l'hôpital »

« La corruption est présente partout surtout chez les policiers, gendarmes, douaniers »

« Il y a d'abord le sommet de l'Etat et ensuite la douane, la police, la gendarmerie, les fonctionnaires des finances, des impôts et domaines ».

« Dans tous les secteurs hein ! pratiquement. Dans tous les secteurs de ce pays ! .Au niveau de la santé, de l'éducation, des services administratifs hein ! C'est partout ! »

#### **d - Manifestations de la corruption**

La corruption, ont-ils dit, se manifeste dans tous les secteurs. ; « La corruption existe dans tous les secteurs » ; « La corruption se manifeste de manière voilée dans tous les secteurs et sous plusieurs formes » ; « La corruption est dans tous les secteurs liés à l'argent (secteurs sensibles). Il est difficile de dire un secteur où la corruption sévit le plus. A mon avis c'est partout la même chose ; « Au Sénégal, tous les secteurs et services sont concernés par ce fléau »

Elle se manifeste particulièrement dans les **services publics** où elle revêt différentes formes selon la nature des services.

##### **d.1 - Administration centrale et administration des collectivités locales**

Plusieurs formes de corruption apparaissent, selon les enquêtés, dans les administrations. Certaines ont un caractère économique. C'est le cas de celle qui se manifeste dans les appels d'offre et qui revêt des caractères proches de la « grande corruption ». « Je pense que c'est dans l'administration que la corruption est prévalente notamment avec les appels d'offre qui ne sont que de simples formalités car les choses se règlent en dessous » ; « La corruption se présente sous la forme active et passive. Il y a le cas de quelqu'un à qui un marché est octroyé et qui ristourne aux autorités une partie du marché ». C'est également le cas du type de corruption relatif à la gestion des marchés hebdomadaires. « En général, la

*corruption existe surtout dans le secteur douanier. A part cela, au niveau des communes, il y a toujours ce genre de choses surtout dans la gestion des marchés au niveau des communautés rurales »*

La forme de corruption la plus citée reste cependant celle qui intervient dans la délivrance de divers documents administratifs aux usagers des services publics centraux ou locaux, ces derniers ayant été les plus cités. Ont également été mentionnées diverses autres situations intéressant les services publics. La corruption y consiste alors en une facilitation des choses à ceux qui ont corrompu, d'une façon ou d'une autre, les agents du service public.

*« Quelqu'un qui use de corruption à propos d'un papier qu'il doit chercher en deux semaines ou trois parviendra à l'avoir en une journée parce qu'il a usé d'un petit quelque chose qu'il a donné comme dessous de table... Certainement, il a trouvé là bas des gens qui ont déposé et qui attendent. Lui, le dernier arrivé, il est le premier à être servi »*

*« La corruption est nécessaire pour faire signer des papiers »*

*« Tu peux avoir besoin d'un papier par exemple, tu donnes un dessous de table au fonctionnaire chargé de l'établir afin de l'avoir avant les délais normaux »*

*« C'est le cas par exemple... dans l'administration territoriale. Par exemple mon mari qui était sous-préfet a eu à faire à plusieurs reprises face à des tentatives de corruption par des villageois qui avaient commis une faute et qui venaient lui donner de l'argent ou des bêtes. Ce n'est pas parce que c'est mon mari (Dieu m'est témoin) mais il ne les a jamais acceptés. Au contraire cela a abouti quelque fois à la gendarmerie »*

*« Par exemple, pour obtenir une pièce d'état civil, celui qui donne de l'argent voit ses affaires se régler rapidement »*

*« Pour disposer de pièces d'état civil (extrait de naissance, certificat de mariage, etc) les populations sont obligées parfois de donner de l'argent aux agents pour être satisfaits »*

*« On voit des personnes qui ont besoin d'une pièce d'état civil qui pour en disposer sont obligées de corrompre l'agent du service public »*

*« La corruption est une réalité dans notre communauté. Pour l'illustrer, prenons le cas des centres d'état civil. Il faut du « tooyal mbuus » (difficilement traduisible, pourrait vouloir dire : « alimenter la bourse ») pour régler ses problèmes. Il en est de même dans tous les services de l'administration. Par exemple, dans le cadre de la mise sur pied de notre association, il nous a fallu donner à un inspecteur de la jeunesse, une somme de 50000 francs pour qu'il daigne faire le déplacement et effectuer les enquêtes nécessaires pour nous permettre d'être en règle. C'est dire donc que c'est un phénomène très important. On le retrouve dans tous les secteurs de l'administration, dans les mairies, la police, même chez les marabouts »*

## **d.2 - Police et gendarmerie**

La police et la gendarmerie, la police particulièrement, ont été citées comme étant des secteurs de forte corruption. Les agents et les gendarmes sont dits user de leur pouvoir à cet effet. *« La corruption sévit le plus souvent dans les services publics, la police, la gendarmerie, bref chez ceux qui ont le pouvoir de faire payer les gens ».* Ils s'y livrent tant dans la circulation que dans les diverses affaires traitées dans les commissariats et les brigades.

Dans la circulation :

*« Je vous donne l'exemple des policiers qui se font corrompre sur la chaussée. Les chauffeurs qui ne sont pas en règle les soudoient pour rester impunis »*

*« Par exemple une fois quand on allait à Tamba, notre voiture a été arrêtée par un policier et il a fallu que le chauffeur qui n'était sûrement pas en règle lui donne de l'argent pour qu'il nous laisse partir »*

« L'exemple le plus fréquent, est celui d'un policier qui arrête un chauffeur qui a commis une infraction. Souvent, il lui dit « sa ma caisse wala caisse i buur » ( ma caisse ou la caisse de l'Etat). Si le chauffeur choisit la facilité, il lui donne une somme par exemple 1000 francs au lieu de 3000 francs pour le Trésor ».

Dans les brigades et commissariats:

« Les seuls cas que j'ai constatés, c'est au niveau des gendarmes de la brigade de Birkelane »  
 « Tu peux avoir un problème avec quelqu'un, et, tout en sachant que tu as tort, tu vas soudoyer le commandant de brigade ou le commissaire de police pour rester impuni »  
 « A Birkelane, on voit parfois un voleur de bétail qui après avoir été amené à la brigade de gendarmerie est libéré après avoir donné de l'argent aux gendarmes »

### **d.3 - Douanes**

Les douaniers ont été présentés comme n'appliquant pas toujours la loi dans les transactions, dans la mesure où moyennant finances, ils peuvent couvrir des fraudes et autres irrégularités, en particulier en restituant ou en fermant les yeux sur des marchandises qui normalement auraient dû être saisies :

« La corruption se manifeste à tous les niveaux de l'administration. Par exemple dans les transactions de la douane »

« Les douaniers peuvent saisir la marchandise mais ils n'appliquent pas la loi et peuvent te restituer cette marchandise moyennant une somme »

« Dans le secteur de la douane, on doit souvent payer pour récupérer des marchandises qui auraient dû être saisies ».

### **d.4 - Services de santé**

Dans les services de santé, selon toujours les enquêtes, elle se manifeste surtout chez les paramédicaux sous forme également de passe droits. Ceux qui donnent de l'argent sont privilégiés et bénéficient de soins avant ou à l'exclusion d'autres patients :

« Je vous donne le cas des hôpitaux où les queues sont très longues. On te demande parfois de faire du « tooyal mbuus » pour contourner les rangs afin qu'on te prenne en charge »

« Dans les dispensaires, si tu ne donnes pas de l'argent, tu n'est pas ausculté »

« A l'hôpital, il faut « graisser » pour qu'on s'occupe de ton malade »

« Une fois mon fils était malade et il fallait l'amener à l'hôpital, comme j'étais pressé car j'avais beaucoup de problèmes à régler, j'ai « salué » l'infirmier avec de l'argent et il s'est vite occupé de mon fils, alors que d'autres venus avant moi attendaient encore. Une autre fois, j'ai assisté dans le même poste de santé au refus catégorique d'une infirmière d'assister une femme dont l'enfant interné faisait une crise alors que si elle avait de l'argent, les choses se seraient passées autrement ».

### **d.5 - Divers services publics ou para publics**

Sont également apparus comme des lieux de corruption, des entreprises publiques comme la SENELEC, citée à propos des raccordements suite à un abonnement : « A la SENELEC maintenant même après avoir payé les redevances pour l'abonnement, les agents n'hésitent plus à te demander de l'argent pour venir effectuer le raccordement ». Ont également été mentionnés des responsables de l'ouverture et de la fermeture des campagnes de pêche de certains produits ( « Un dirigeant qui est chargé de la campagne de pêche des fruits de mer,

*s'il n'a pas de sous ,il ferme la campagne. Alors les mareyeurs vont le voir et lui donnent de l'argent pour rouvrir la campagne. C'est de la corruption »*), des distributeurs de semences (« *Pour le problème de l'arachide, des gens passent en dessous pour revendre les semences à des gens plus riches te nangoo duggal dara »* (et qui acceptent de faire un geste).

#### **d.6 - La politique**

La corruption politique est l'un des thèmes sur lesquels les personnes interrogées se sont le plus exprimé. Certes, il en est quelques uns comme ces conseiller du parti actuellement majoritaire qui estiment pour les uns que « *la corruption n'existe plus depuis la disparition du système du parti socialiste* », pour les autres que « *la corruption existait effectivement avant car les représentants politiques ramassaient toutes les cartes et votaient pour tout le monde mais (qu') aujourd'hui cela n'est plus possible du fait du changement* » ou encore comme ces conseillers pour lesquels « *elle est en régression depuis que nous sommes arrivés au pouvoir* ». Cependant elle est apparue aux élus comme aux populations ,dans leur ensemble, comme la forme actuelle de corruption la plus importante (« *La corruption est plus importante dans la politique* ») et la plus visible. Elle est, selon certains, devenue une réalité incontournable du pays.« *La politique va de pair avec la corruption. A mon avis ce sont les gens qui sont fautifs. Les mentalités ont changé ; autrefois on pouvait faire de la politique tout en restant intègre. De nos jours, cela n'est plus possible* ».

Elle se manifeste en toutes occasions de la vie politique, autrement dit en période ordinaire comme en période électorale où elle connaît ses manifestations les plus aiguës et les plus typiques. « *La corruption politique se manifeste en temps ordinaire de la même façon qu'en période électorale. Seulement , elle est plus accentuée dans le processus électoral* ».

#### ***En temps ordinaire***

En temps ordinaire, elle consiste essentiellement à rendre visite aux ménages déjà acquis ou dont on cherche les bonnes grâces pour rappeler ou attirer leur attention en leur rendant des visites de courtoisie et , à l'occasion de celles-ci , de les « *saluer à la sénégalaise* » c'est à dire en leur faisant des dons en argent , en nature ou les deux à la fois et cela « *selon un long processus qui peut durer des années* ». « *En temps ordinaire, par un travail à long terme, les politiciens essaient de récupérer des militants* ».

« *La corruption existe en temps ordinaire. Elle consiste, de la part des hommes politiques à se rapprocher des populations à travers des contacts ,visites* » « *En temps ordinaire, la corruption se manifeste lors des visites de courtoisie* »

En temps ordinaire toujours, les hommes politiques s'évertuent à satisfaire les nombreux besoins de ceux qui **viennent** solliciter leur aide et ainsi se les attachent. « ***En temps ordinaire, les gens sollicitent des aides chez les politiciens et ces derniers ,cherchant en échange leur soutien, leur donnent satisfaction*** ».

Par la même occasion les élus se mettent à l'abri des critiques des populations s'il leur arrive d'être mécontentes de leur gestion. Autrement dit, on les achète pour qu'elles se taisent. « *En temps ordinaire ,on donne de l'argent aux populations pour qu'elles ne critiquent pas* »

Les rapports entre hommes politiques , en relation avec la corruption ambiante, ont également fait l'objet de développements. Certains élus ont en effet signalé qu'il arrive fréquemment qu'à l'intérieur d'un même parti, l'existence de clans et de tendances aidant, des hommes politiques en corrompent d'autres pour les retourner et les amener à voter en faveur du pour accéder à un poste ou à un autre. « *La corruption politique existe bel et bien. je peux t'en dire long parce que j'en ai un peu l'expérience. C'est quelque chose de fréquent. Elle existe*

*partout même entre des militants d'un même parti. Par exemple, un militant est candidat à un poste du bureau alors qu'il est votre adversaire ou qu'il ne vous plaît simplement pas. Alors vous engagez des tentatives de corruption auprès des autres militants pour l'évincer. Croyez-vous que cela est normal ? »*

D'autres élus ont évoqué des cas de corruption se produisant à l'intérieur du conseil de la collectivité locale où des conseillers sont corrompus soit à propos d'une élection (par exemple l'élection du maire) soit à propos d'un aspect ou d'un autre relevant du fonctionnement de celle-ci, qu'il s'agisse, du budget ou de toute autre question relevant de la politique générale de la collectivité.

*« La corruption existe surtout après l'élection des conseillers. Les candidats au poste de maire donnent de l'argent à certains conseillers pour se faire élire »*

*« En temps ordinaire, la corruption se manifeste par des détournements dans la prise de décision des conseillers ou autres responsables sur les questions relatives au budget ou autres »*

Il arrive également enfin qu'en temps ordinaire des militants et surtout des responsables soient détournés et changent de parti, après avoir été corrompus :

*« La corruption existe en politique. Je me rappelle d'un grand militant proche du PDS. A l'époque, une personne proche du président Abdou Diouf m'avait dit que tel membre du PDS allait démissionner sous peu de temps. Effectivement, il a démissionné de son parti pour aller rejoindre le parti au pouvoir de l'époque. Ce qui est sûr, c'est que cette personne a reçu de l'argent. C'est donc dire que la plupart du temps, en politique, on essaie de te faire changer de position en te proposant de l'argent, des biens matériels ou en te faisant des promesses mirobolantes ».*

Cette pratique a surtout été évoquée pour ce qui concerne les périodes électorales où elle connaît une très grande ampleur.

### ***En période électorale***

La corruption en période électorale a fait l'objet des développements les plus nombreux aussi bien de la part des élus que des populations.

Les élections ont été présentées comme étant le moment privilégié d'achat des consciences des populations par les politiciens. *« La corruption existe surtout en période électorale.*

*D'ailleurs les politiciens, on ne les voit qu'en période électorale. Les populations ont tellement bien compris cela qu'elles exercent un chantage au niveau de ces responsables ».*

Pour se faire élire, ces derniers ne reculent devant rien. Ils parcourent le pays, distribuant de l'argent, des vivres, des tissus et toutes autres sortes de dons tant à leurs militants et aux populations qui leur sont acquis qu'à ceux qui ne le sont pas, quand ils ne se livrent pas à des réalisations qu'ils avaient jusqu'alors manqué d'effectuer ou qu'ils ne recrutent pas des agents, cela particulièrement dans les mairies. Tout cela pour obtenir des suffrages en faveur soit de leur propre personne soit de leur parti.

*« A l'approche des élections, on voit des hommes politiques donner de l'argent aux gens ou qui entreprennent des actions qu'ils auraient dû faire depuis longtemps mais ont préféré attendre le moment des élections pour le faire. C'est une façon de corrompre, politiquement parlant »*

*« On voit des hommes politiques qui à l'approche des élections donnent de l'argent aux gens ou qui font des actions qu'ils auraient dû faire depuis longtemps mais ont préféré attendre jusqu'au moment des élections pour le faire. C'est donc une façon de corrompre politiquement parlant ».*

« En période électorale la corruption se manifeste beaucoup par l'achat des consciences. Par exemple, lors des dernières élections (celle de mai 2002), l'actuel président du conseil rural distribuait des enveloppes de 50000 francs et des ustensiles de cuisine aux femmes pour que les gens votent pour son parti et c'est ainsi qu'ils ont pu remporter les élections ».

« En période électorale, les politiciens font du porte à porte pour donner de l'argent aux populations ou encore du riz »

« Dans le processus électoral, la corruption politique se manifeste par des propositions d'argent, des dons de riz. Chez mes cousins s'erère dès qu'ils voient du riz, ils sont à toi » (existence d'une parenté à plaisanteries entre l'ethnie de l'intéressé et celle des serères « cousins »)

« Si tu veux être élu, il te faut nécessairement descendre sur le terrain, soudoyer les gens avec de l'argent ou des tissus pour qu'ils te soutiennent. Tout cela s'appelle de la corruption »

« En période électorale, les choses sont beaucoup plus claires. On prend toujours les personnes qui sont intéressées par la politique, on leur rend visite et on leur remet des cachets. On prend le soin de choisir une personne que l'on sait avoir des voix derrière elle, on discute avec elle, on lui remet au besoin 25000 à 35000 francs. On lui signifie qu'on travaille avec elle pour qu'elle vienne avec sa masse. Cette personne ne vient pas parce que le candidat présente une bonne politique. Elle vient parce qu'elle a obtenu une bonne somme ».

« Les politiciens n'hésitent pas à utiliser la corruption. Lors des dernières élections, des responsables m'ont donné de l'argent ainsi qu'à plusieurs autres personnes pour que je vote pour eux. J'ai pris les 2000 francs mais je n'ai pas voté pour eux, j'ai voté pour un autre parti »

« Il y a le recrutement de personnel dans les mairies pendant les élections »

Toujours par rapport aux populations, les achats de cartes ont été mentionnés pour dire qu'à la veille des élections les politiciens passent ramasser les cartes d'électeurs moyennant finances afin de les utiliser à leur profit dans le cadre d'un système de fraudes.

« Il y a l'achat des cartes par des personnes influentes ».

« La corruption politique se manifestait dans le passé par l'achat des cartes d'électeurs ou d'identité à 1000 francs pièce en période d'élection était très fréquent »

C'est surtout sur les débauchages et les détournements de vote qu'il a été insisté en matière de corruption politique. De l'argent est donné aux populations pour les amener à ne pas voter pour le parti auquel elles avaient l'habitude de donner leur voix tandis que, toujours par le même procédé, les militants et responsables sont incités à la « transhumance ».

« Il y a effectivement une corruption politique et l'exemple le plus patent c'est la transhumance lors des élections »

« La transhumance, dans la plupart des cas, est le résultat d'une corruption »

« La corruption politique existe ici mais seulement en période électorale comme partout au Sénégal. Elle se manifeste par l'achat, « djeund » des consciences, de militants de partis adverses mais surtout de responsables politiques assoiffés de pouvoir et d'argent qui changent de parti ou de tendance politique après avoir été « graissés ».

« En période électorale, certains politiciens donnent de l'argent à certains responsables ou militants pour obtenir leurs voix. Il y en a qui ne vivent que de cela alors que d'autres sont constants dans leurs positions malgré les multiples tentatives de corruption »

« Les politiciens sont prêts à tout quand ils veulent obtenir quelque chose ou prétendre à un poste politique. Prenons le cas d'un député des P... qui pendant la période électorale a

*proposé à des jeunes de partis adverses de leur faire obtenir des visas moyennant retrait de leurs candidatures ».*

*« Il suffit de voir en période d'élection, ce flot d'argent qui circule entre les mains des politiciens et qui servent à des migrations politiques d'un parti à un autre en un temps record ».*

*« Avec les élections, la corruption s'accroît avec l'achat des personnes et la corruption systématique de certains responsables. Regarde par exemple, lors des dernières élections des personnes que j'avais investies sur notre liste ont été débauchées pour la somme ridicule de 500000 francs. Actuellement, elles rasant les murs »*

*« En période électorale c'est l'achat systématique des électeurs. Par exemple, durant la dernière campagne, la municipalité nous a retiré des cantines qu'on nous avait attribuées ma co-épouse et moi, tout simplement parce que mon mari a quitté le PS pour aller au PDS »*

*« Aux élections législatives dernières, tout le monde a entendu le cas d'un ancien socialiste inscrit sur deux listes »*

*« La corruption est la cause des multiples trahisons. Tu es avec quelqu'un qui fait normalement son travail. Un autre vient te donner quelque chose et tu l'abandonnes. En réalité, tu n'es pas intéressé par le sort de ta cité mais par l'argent »*

Nonobstant tout ce qui a été dit de la corruption politique, certains élus, pour leur part, se sont néanmoins interrogés sur la nature de la corruption dite politique. Peut-on dire que ce qui est fait habituellement par les politiciens, en particulier les dons et les achats de cartes sont de l'ordre de la corruption ? Pour leur part, ils ne le pensent pas. Faisant preuve d'un certain machiavélisme en définissant l'action politique comme relevant uniquement de la sphère de l'intérêt bien compris, ils estiment que ces pratiques sont nécessaires voire participent de l'essence même de la fonction politique.

*« Est-ce qu'on peut parler de corruption en politique ? Parce que c'est un terrain très glissant. C'est l'intérêt qui y prévaut. Nous venons vers les populations ; nous leur parlons un langage très franc et après avoir terminé, à la Sénégalaise, on peut quand même leur donner quelque chose pour qu'elles puissent acheter de la cola. C'est pourquoi je disais tout à l'heure qu'il est difficile de parler de corruption en politique. Parce que si c'est cela qu'on appelle de la corruption, nous nous disons que ce n'est pas de la corruption. Le prix de la cola, ce que l'on donne sous l'arbre à palabres aux personnes qu'on y trouve pour leur permettre d'acheter de la cola, ça ce n'est pas de la corruption parce qu'il est difficile de rassembler des gens, surtout à des heures tardives ou sous le soleil et après de les laisser partir comme cela les mains vides ».*

*« La politique est une question d'intérêt. Si par exemple, je veux obtenir la carte de quelqu'un et que je donne de l'argent, bien sûr il y a achat de conscience mais faut-il considérer cela comme de la corruption ? Cela est discutable »*

## **e - Causes de la corruption**

La corruption, selon les enquêtés, a des causes des plus diverses. Elles sont d'ordre moral, psychosocial, socioéconomique, politique et administratif

### **e.1 - Causes morales et psychologiques**

La corruption qui règne dans le pays est une question de mentalité. *« Je crois que c'est dans les mentalités »*. S'il en est ainsi, c'est parce que les gens ont de moins en moins la foi, manquent de discipline et ne croient plus en rien si ce n'est à leurs propres intérêts, matérialistes qu'ils sont devenus. *« La cause de la corruption, c'est la régression de la foi*

*dans ce pays. On ne pense qu'à ses propres intérêts. Il y a dans le pays un manque de discipline». « C'est simplement les intérêts personnels ». Même les enfants sont pris dans cet engrenage. « Même au sein de ta propre famille, si tu as un enfant qui fait des résultats à l'école, tu es obligé de lui donner quelque chose, sinon il risque de ne plus avoir de bons résultats. Pour moi, c'est l'antichambre de la mentalité de corruption ».*

Cette propension à ne se soucier que de ses intérêts se traduit par plusieurs choses. D'abord la hâte à parvenir à ses fins et cela sans passer par les voies normales. *« Je crois que ce qui est à l'origine de la corruption, c'est que les gens ne veulent plus passer par les voies normales pour ce qu'ils veulent. Ils veulent toujours prendre les raccourcis, ce qui fait l'affaire des malhonnêtes » ; « Les gens sont de plus en plus pressés d'obtenir ce qu'ils cherchent aussi utilisent-ils la voie la plus simple, qui est celle de la corruption »*

*« C'est surtout l'impatience et la facilité, le fait de vouloir obtenir quelque chose rapidement sans passer par la voie normale. Ce qu'on constate c'est que de plus en plus les gens mettent en avant leurs ambitions et leurs intérêts personnels au détriment des autres, qui sont dans le besoin ».*

Ensuite, le goût immodéré pour l'argent, la cupidité, avec tout ce que cela comporte comme conséquences au point de vue de la moralité . *« Les gens aiment trop l'argent. Doylu wu ñu . Ils veulent toujours en avoir plus sans se fatiguer »*

*« Les gens ont un amour effréné pour l'argent et cela les pousse à faire n'importe quoi. Mais si chacun se contentait de gagner sa vie honnêtement et de s'en tenir à cela, il n'y aurait pas de problème »*

*. « C'est la cupidité des gens. Ils sont trop dépendants de l'argent qu'ils cherchent toujours à accumuler. Ce sont des mercenaires à la solde de l'argent et ils sont prêts à tout pour l'avoir » ;. « C'est la cupidité et l'absence d'éthique » .*

*« C'est la cupidité des gens .Ils désirent trop de choses à la fois ».*

*« Le Sénégal est un pays peuplé surtout de pauvres. Les gens sont dans le besoin ; ils sont cupides. Il n'y a plus de conviction mais c'est plutôt l'opportunisme qui règne partout. Celui qui a de l'argent moom nit ñi ».(les gens appartiennent à celui qui a de l'argent)*

D'autre part ,disent les enquêtés, ils vivent au dessus de leurs moyens et partant se contentent de moins en moins de ce qu'ils ont ,ce qui les conduit à des actes de malhonnêteté tels que la corruption. *« La corruption, à mon avis, provient de ce que les gens ne se suffisent plus de ce qu'ils gagnent honnêtement. Doy loo wui ñu li ñu am » (ils ne se suffisent pas de ce qu'ils ont).*

*« Li waral guer du lenen lu dul ñaka doylu ».(La corruption a pour cause unique le fait que les gens ne se contentent pas de ce qu'ils ont)*

*« La cause, c'est la cupidité des gens. Les gens veulent trop de choses à la fois alors qu'ils n'en ont pas les moyens ».*

*« Li waral ger bi mooy ñ aka doylu. Certains da ñu fuhale te doyloo wu nu li ñu am (la cause de la corruption réside dans le fait que les gens sont veules et certains ne se suffisent pas de ce qu'ils ont).*

D'une façon générale, les gens perdent leur sens de l'honneur et leur dignité vu que la société elle-même est en difficulté et a perdu ses valeurs . *«C'est la conjoncture qui fait perdre à certains leur dignité et la perte de vertus comme le ngor dans notre société. Mais je crois surtout que c'est une question de système. Car le nôtre est complètement pourri. Mon frère, il y a des choses qu'il vaut mieux que je taise dans l'intérêt de tout le monde ».*

### **Causes socioéconomiques**

La corruption est également due, selon certains des enquêtés, à la pauvreté, au dénuement et particulièrement à leurs corollaires que sont les bas salaires et les conditions matérielles difficiles des populations et notamment des agents de la fonction publique.

*« Les causes de la corruption, c'est la pauvreté »*

*« La cause de la corruption, c'est la pauvreté et l'ignorance »*

*« La cause de la corruption, c'est la pauvreté. Toutefois, en tant que musulman nous devons avoir la foi et garder notre dignité. Il faut éviter de tomber dans le piège »*

*« Les causes à mon avis, doivent être recherchées dans la pauvreté accrue des populations. Quand on est pauvre, on n'est même pas en mesure de faire correctement ses prières »*

*« Ce sont les problèmes multiples de la population qui sont les causes de la corruption ».*

*« Les gens ne sont pas motivés dans leur travail, aussi ils préfèrent la facilité et ne travaillent pas assez ».*

*« Les bas salaires des fonctionnaires. Là où il y a bas salaire, la pauvreté, la misère, il y a la corruption »*

*« Il y a là un problème de difficultés économiques, hein ! Les salaires ne sont pas suffisants, les familles sont très grandes, les gens ont beaucoup de problèmes. Alors, c'est compte tenu de tout cela qu'on est parfois tenté de prendre quelque chose qu'on te donne moyennant un service »*

*« C'est parce que les gens sont mal rémunérés ; ils sont toujours dans le besoin »*

*« C'est que les gens sont cupides et aussi parce qu'ils sont mal rémunérés, ils veulent s'enrichir sur le dos des populations »*

*« La cherté de la vie, le manque de motivation des agents et employés font de la corruption une habitude »*

## **e.2 - Causes politiques administratives**

La corruption, a-t-il été dit, provient aussi des dysfonctionnements du système. *« S'il y a corruption dans ce pays, c'est qu'il y a des manquements au niveau du fonctionnement du système »*. Elle est insuffisamment contrôlée et réprimée. *« Elle est due à l'absence de contrôle. Les autorités ne font rien pour contrer(sic) la corruption. Aussi les agents s'adonnent à cela tout en sachant qu'ils ne seront pas sanctionnés »*.

Il s'y ajoute que l'offre de service de la part des pouvoirs publics est insuffisante. *« La corruption est due aux difficultés que les gens ont pour régler des problèmes de papiers dans certains bureaux de l'administration »*. Cela confère aux agents un monopole de pouvoir susceptible d'être monnayé. *« Le fait de se sentir incontournable et de détenir, par la force des choses, beaucoup de pouvoirs, favorise la corruption. Par exemple quand un seul médecin existe pour 1000 habitants, cela crée des goulots d'étranglement qui facilitent la corruption »*.

## **e.3 - Les conditions dans lesquelles les responsabilités sont exercées au Sénégal**

Certains élus ont mis l'accent sur le fait que dans les conditions sociales difficiles dans lesquelles ils exercent leurs fonctions, forte est la tentation à la corruption:

*« Lors de la dernière réunion des maires, les gens en ont discuté. Imaginez-vous un maire qui gère 60 millions à qui on donne une indemnité mensuelle de 30.000 francs, qui doit faire face peut-être en plus à des sollicitations de son entourage, est-ce que ce type n'est pas tenté de céder à la corruption ? Moi, je reçois des demandes de 2000 francs pour préparer à manger aux enfants. Tu ne peux pas refuser cela. Cette somme n'est rien mais si tu la multiplies par x, ça fera une somme importante. Alors, si tu n'es pas armé de ta propre générosité de cœur*

*(sic), tu sera tenté d'aller chercher cela comme tu peux. Ce sont là des faits qui peuvent encourager et pousser les élus à aller chercher ce qu'il faut et à se faire corrompre. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, ce sont des phénomènes qu'il faut comprendre. Un maire, si on ne peut pas le mettre dans des conditions financières décentes, il y a tout de même un minimum qu'on doit accepter de faire pour lui. Je crois que les gens sont entraînés à étudier cela et que cela permettra de lutter efficacement contre la corruption des élus ».*

## **f - Conséquences de la corruption**

Les conséquences de la corruption, qui ont été identifiées par les enquêtés, sont encore d'ordre moral, psychologique, économique, politique . Il s'y ajoute , des conséquences d'ordre social.

### **f.1 - Conséquences psychologiques et morales**

La corruption, pense-ton, va à l'encontre de la religion et de la morale . « *La corruption est contraire aux recommandations de la religion et de la morale* » ; « *Elle a pour principale conséquence d'installer la perversion, les atteintes à la déontologie dans différents corps de métier* » .

Elle est par ailleurs destructrice.« *Les conséquences sont désastreuses, cela détruit les gens* » ;. « *La corruption, c'est un poison, fu mu dugg yaha fa et cela surtout sur le plan économique et moral* » ; « *Ses conséquences sont désastreuses ; elle détruit les gens* » . Par la dépendance qu'elle crée, elle entraîne chez les individus un manque de personnalité et de dignité . « *La corruption entraîne un manque de personnalité* » ; « *Elle entraîne la perte de dignité* » ;« *Elle enlève au fonctionnaire sa personnalité* » ;« *Cela peut mener à une certaine bassesse, à être indigne* ».

Elle mine l'entente et la confiance entre les citoyens en créant la suspicion entre eux. « *Personne n'a plus confiance en personne. On finit par penser que tout le monde se ressemble sur ce point* ».

Elle crée enfin l'esprit de facilité et incite au non respect et au contournement des normes et règlements. « *La conséquence c'est que personne ne respecte plus les voies normales pour régler ses problèmes* »

### **f.2 - Conséquences sur l'Etat et son fonctionnement**

La corruption, ont ajouté les enquêtés, a des conséquences importantes sur l'Etat et son fonctionnement, dans la mesure où elle le prive de ressources nécessaires à son fonctionnement et au développement économique. Les pertes de l'Etat sont d'autant plus importantes que la corruption se déploie à une échelle globale.

« *C'est préjudiciable à l'Etat parce que ça réduit considérablement les budgets, les revenus de l'Etat, ses capacités économiques et financières* »

« *On peut citer comme conséquence l'affaiblissement du budget national car si 1000 policiers détournent 1000 francs chacun par jour, cela fait 1.000000 de francs que l'Etat perd par jour. Cela pourrait servir au développement* »

« *La corruption porte atteinte à l'économie car li war on dem si caisse i buur day dem si caisse u benn nit* ».

« C'est surtout le gouvernement qui ressent les conséquences de la corruption, car ce que le corrompu met dans sa poche aurait dû revenir à l'Etat qui perd de grosses sommes d'argent. En définitive, ce sont les populations, restées honnêtes, qui en subissent les conséquences ». Elle est par ailleurs une source de gabegie et de mauvaise gestion des intérêts et des biens publics.

« La corruption est à l'origine de la mauvaise gestion. Un bureau municipal corrompu ne pourra jamais exécuter le travail qui lui est assigné, dans les règles de l'art. Voyez les routes dans ce pays ! Voilà la route de Foundiougne qui n'a même pas 20 ans d'existence est complètement hors d'état, alors qu'une route bien faite ne devrait avoir que de petites réparations à faire. Ou bien les entrepreneurs ne font pas le travail qu'il faut ou bien les autorités n'exercent pas les contrôles nécessaires. Le problème, c'est que lorsque je te confie un travail et que je ne peux pas t'exiger de le faire correctement c'est qu'il y a quelque chose en dessous ».

Enfin, la corruption met d'autre part en cause la démocratie (« elle entraîne le recul de la démocratie ») et la transparence qui devrait exister tant dans les rapports des élus et des populations qu'au sein des collectivités locales. « La conséquence, c'est que les élus ne sont plus là pour les populations mais pour eux-mêmes. En outre, il y a un flou total qui entoure les questions d'argent et de budget dans les assemblées ».

### **f.3 - Conséquences sur l'économie**

La corruption a des conséquences néfastes sur l'économie dans la mesure où elle empêche le progrès et le développement. « Elle freine tout élan de développement. C'est une machine à destruction, qui empêche tout progrès ».

C'est elle qui est à l'origine du retard économique du pays et d'une manière générale de toutes ses difficultés.

« Si tout le monde passe par la petite porte, elle risque d'être bloquée. La corruption a des effets néfastes sur notre société comme le retard au plan économique »

« C'est ce qui explique le retard de notre pays actuellement »

« Elle est à l'origine du retard du pays. Il suffit d'imaginer la somme qui est détournée par jour et qui aurait dû aller dans les caisses du Trésor pour servir à des investissements, à la résorption du chômage ».

« Elle a des conséquences désastreuses sur le pays vu qu'elle entraîne le manque d'efficacité du travail, provoquant ainsi le retard dans le développement économique ».

Elle nuit en particulier aux investissements. « L'économie du pays en souffre et l'investissement est ralenti ».

### **f.4 - Conséquences sociales**

Les conséquences sociales de la corruption sont également importantes, aux yeux des enquêtés, dans la mesure où elle accentue la pauvreté. « La corruption a pour conséquence un plus grand développement de la pauvreté »

Elle installe par ailleurs l'inégalité dans le traitement des problèmes des citoyens. « Cela cause des torts aux gens qui sont venus avant le corrupteur dans l'ordre des demandes dans un service et qu'il a pu court-circuiter grâce à un dessous de table » ; « Elle entraîne le favoritisme et le clientélisme. Seules les personnes qui peuvent donner quelque chose sont satisfaites par les services publics »

D'une façon générale, elle constitue une source de mécontentement et de problèmes entre les citoyens. Autrement dit, elle met en cause la démocratie et le consensus social qui devraient présider aux rapports citoyens en même temps qu'elle est une source d'injustice sociale et de

frustrations du côté des couches sociales défavorisées dont elle reproduit et accentue par ailleurs la pauvreté.

« Elle est antidémocratique »

« Elle installe l'injustice sociale »

« Elle fait régner l'injustice au sein de la société ».

« La principale conséquence de la corruption c'est qu'elle provoque l'injustice en défaveur des couches les plus défavorisées »

« Elle a des conséquences néfastes. Elle peut amener du « gnaka jubboo » (le manque d'entente) et l'injustice entre les citoyens, surtout entre ceux qui sont riches et qui peuvent corrompre pour avoir ce qu'ils veulent et ceux qui sont pauvres »

« Elle aggrave le fossé entre les riches et les pauvres »

« La corruption introduit l'injustice et les frustrations dans la population »

« C'est la pauvreté qui s'accroît avec la corruption »

#### **f.5 - Conséquences générales sur le pays**

La corruption, disent encore les enquêtés, est à l'origine de toutes les difficultés et de tous les maux que connaît le pays actuellement, notamment le désordre et le non respect des règles. « Elle entraîne la transgression des règles établies et le non respect des lois » « Elle détruit le pays. C'est mauvais pour tout système ». « Elle est aussi à l'origine de l'anarchie actuelle qui un jour peut mener à la révolte ». Elle est entraînée d'entraîner la société dans une mauvaise voie. « La conséquence c'est que nous allons vers une société pourrie. La corruption et les dessous de table qui minent le pays finiront par faire leur loi ». Cette voie est pleine de dangers car « la corruption peut faire chuter le pays ».

La corruption est d'autant plus une source de difficultés pour la société que, selon encore les enquêtés – qui se sont longuement étendus sur cet aspect de la question – elle ne fait pas l'objet de plaintes ni de sanctions.

#### **g- Plaintes et sanctions contre la corruption**

Au Sénégal, ont-ils dit, la corruption ne fait pas l'objet de plaintes en justice. « Ici les gens ne se plaignent pas de la corruption » ; « Je n'ai jamais entendu de cas de plainte contre la corruption » »

Les gens se contentent tout simplement de s'en plaindre en paroles et de s'en tenir là. « Les gens s'en plaignent seulement en paroles mais ne vont jamais porter plainte. Ainsi, elle n'est pas sanctionnée parce que n'arrivant jamais devant les tribunaux » ; « Même si les gens en parlent pour le dénoncer, il n'existe pas de plaintes formelles contre le phénomène »

D'ailleurs, il ne sert à rien de porter plainte car il n'y a pas de sanctions. La corruption n'est pas sanctionnée.

« Des fois, on pose le problème mais ça n'aboutit à rien ; elle n'est pas sanctionnée ».

« Les gens ne portent pas plainte vu qu'elle n'est pas sanctionnée du tout. On laisse faire, on contemple. C'est dommage ! »

« La corruption n'est pas sanctionnée »

« Je n'ai jamais entendu de sanction contre la corruption »

« Elle n'est pas sanctionnée. On connaît des gens qui le font et pourtant, ils se pavanent en toute impunité »

« Je ne maîtrise pas les questions juridiques mais ce que je sais c'est qu'on parle toujours de sanctions contre la corruption mais on ne voit pas des gens sanctionnés »

« Personnellement, je n'ai jamais vu quelqu'un inquiété pour corruption »

« Je n'ai pas vu de sanction ici »

Plusieurs raisons à cela ont été avancées. Certains ont mis en cause ceux qui devraient faire appliquer la loi et qui ne le font pas, souvent parce qu'ils sont eux-mêmes corrompus.

*« Ceux qui doivent sanctionner ne sanctionnent pas »*

*« Pour ce qui est des sanctions, c'est le laxisme qui règne. Ceux qui doivent sanctionner sont tout aussi corrompus »*

*« La corruption n'est pas sanctionnée. On ne voit jamais quelqu'un sanctionné pour corruption. Et d'ailleurs, les hommes de loi sont les plus corrompus. De même que les autorités. »*

*« La corruption n'est pas sanctionnée parce qu'il n'y a pas d'autorité. Autrement dit ceux qui doivent sanctionner les coupables sont les premiers à devoir être sanctionnés puisque corrompus eux aussi ».*

D'autres ont attribué le manque de sanctions à la protection dont jouiraient certains corrompus. *« Les gens se plaignent souvent de la corruption mais il faut dire qu'elle n'est pas sanctionnée à cause de ce qu'on appelle « des bras longs ».*

Le manque de volonté politique a également été souligné. *« La corruption se manifeste régulièrement ici mais elle n'est pas sanctionnée. Il n'y a pas de volonté politique ».*

De même, il a été souligné que son caractère secret l'empêche d'être sanctionné, vu que tant les corrupteurs que les corrompus n'ont pas intérêt à ce que cela se sache, même quand il existe un différend entre eux. *« Il est difficile de sanctionner les gens qui s'adonnent à la corruption parce que les deux partis n'ont pas intérêt à ce que cela se sache et encore moins à mettre leur différend sur la place publique quand il en existe un »*

## **h - Acceptabilité de la corruption**

Faute de sanctions et vu la difficulté d'y échapper, les gens finissent, comme en ont fait le constat certains enquêtés, par s'en accommoder et par passer par elle. Autrement dit, elle fait l'objet d'une acceptation de fait et constitue une voie obligée.

*« La corruption est acceptée parce que les populations y sont obligées »*

*« Bon ! les gens sont obligés de l'accepter hein ! Elle est acceptée malgré tout. Les populations sont obligées de passer par ce canal là, parce que c'est chose établie. Donc on est obligé de céder. Si tu ne donnes rien, tu n'as rien »*

*« Elle est acceptée sinon elle n'aurait pas eu cette ampleur »*

*La corruption est acceptée parce que les gens n'ont pas le choix. Moi, personnellement je ne l'accepte pas »*

*« Il y a des gens qui l'acceptent et font avec car ils n'ont pas d'autre recours. Dañu ñakka pexe »*

Les populations sont obligées de faire avec pour plusieurs autres raisons. D'abord du fait, disent toujours les enquêtés, des hommes politiques qui sont les premiers à s'y livrer et partant donnent le mauvais exemple.

*« C'est une pratique qui est acceptée car même des chefs d'Etat et de gouvernement, des hommes politiques s'y livrent. Ce sont eux qui donnent l'exemple de la corruption. S'ils faisaient de la politique en essayant de convaincre les gens à partir de leurs projets de société et non de les corrompre, elle s'estomperait ».*

Ensuite en raison des nouvelles mœurs axées sur l'indiscipline sociale et le manque de civisme qui poussent les gens à vouloir régler leurs problèmes sans passer par les voies normales.

*« La corruption est entrée dans nos mœurs et acceptée par la population parce que passer par les voies normales n'engage plus personne, les riches davantage que les autres » ; « Il est normal qu'il en soit ainsi quand on voit ce qui se passe dans certains secteurs comme par*

*exemple la douane où un commerçant qui est sur le point de perdre une marchandise d'une grande valeur donne du ndieug u guro à un douanier pour la récupérer . Là, chacun y trouve son compte »..*

Certes la corruption est entrée dans les mœurs et constitue aux yeux de la population une réalité avec laquelle il faut compter, il n'en demeure pas moins que , pour certains, elle est anormale et constitue un mal qu'il faut condamner.

*« Moi, je ne l'accepterai jamais parce que ce n'est pas normal »*

*« La corruption n'est pas acceptable parce que c'est anormal et asocial »*

*« Elle ne doit pas être acceptée parce que ce n'est pas bien »*

*« C'est une mauvaise chose »*

*« Nduhum baahul ci tool sah wahatumala nit ñi » (difficilement traduisible car c'est une image, pourrait vouloir dire que la corruption ,c'est à dire ici le bourrage ( en référence à la façon secrète dont la corruption est effectuée) et l'introduction d'éléments étrangers et inadéquats est nuisible à un champ à fortiori un être humain)*

*« La corruption n'est pas acceptable parce que ce n'est pas bon »*

Elle est inacceptable parce qu'elle va à l'encontre de la morale et du droit et fait perdre leur dignité à ceux qui la pratiquent.

*« La corruption est inacceptable. C'est une question de morale » .*

*« C'est comme l'adultère, elle est bannie par la société »*

*« Elle se fait surtout en direction des pauvres gens, ceux qui ne disposent de rien »*

*«Elle est contre la morale et la dignité »*

*« Elle n'est pas acceptable parce qu'elle n'est pas légale »*

*« Je ne peux pas l'accepter car je me dis toujours que si je la pratique, lorsqu'il m'arrivera de rencontrer la personne avec laquelle je l'ai pratiquée, elle me regardera comme quelqu'un de corrompu et cela je ne pourrai pas l'accepter »*

Elle ne peut non plus être acceptée parce que la religion la voit d'un mauvais œil et la condamne vigoureusement.

*« La corruption n'est pas acceptable car elle va à l'encontre non seulement de la morale mais encore de la religion »*

*« Elle n'est pas acceptable car la religion l'interdit formellement »*

*« C'est anti- religieux et rend la société inégalitaire »*

Elle a des conséquences néfastes sur la société dans son ensemble. Elle est dangereuse pour l'ordre social. *« Du yoon ndax tegu wul ci dara te day daanel nguur ak kom kom » (Ce n'est pas juste et présente de plus l'inconvénient de déstabiliser un pays).*

Elle empêche le développement. *« Elle ne contribue pas au développement du pays »*. Elle interdit de mettre les hommes qu'il faut à la place qui leur revient. *« Elle ne permet pas de mettre les gens à la place qu'ils méritent »*. Elle constitue une menace pour l'éducation et la santé publique. *« Ce n'est pas acceptable du tout en particulier dans certains secteurs comme l'éducation ou les services médicaux où l'on délivre des certificats médicaux de complaisance à des personnes malades, tout cela au risque de mettre en péril l'avenir du pays et la santé des populations »*.

La corruption est condamnable certes mais le problème de savoir si elle est inévitable ou si elle est appelée à disparaître.. Autrement dit, est-elle inéluctable ou peut-on en venir à bout ?

### **i - La corruption : phénomène inéluctable ou appelé à disparaître ?**

Si la corruption est apparue inéluctable à certains ( *« Dans la vie en société, on ne peut éviter la corruption »*)

pour la plupart, toutefois, elle ne l'est pas . *« Je ne crois vraiment pas que la corruption soit inévitable »* .

« Elle n'est pas inéluctable. Ce n'est pas quelque chose qui est descendu directement du ciel »

« Elle n'est pas inéluctable. C'est quelque chose que l'on peut régler »

« La corruption n'est pas inéluctable parce que je pense que les gens ne l'aiment pas. Donc on peut l'éliminer un jour s'il plaît à Dieu »

Elle pourrait disparaître mais ce ne sera pas facile.

« Je ne dis pas qu'elle est inéluctable mais je sais qu'il sera très difficile de venir à bout de la corruption »

« Je pense qu'elle n'est pas inéluctable mais elle n'est pas facile à combattre »

« Je ne crois pas que la corruption soit quelque chose d'inéluctable. Mais la bataille ne sera pas facile car les facteurs qui la favorisent sont le sous-développement, la pauvreté, l'analphabétisme »

## **j - Eradication de la corruption**

L'éradication de la corruption est donc possible, c'est même une nécessité. « On peut l'éradiquer complètement. Cela peut disparaître » « Je crois qu'on peut l'éradiquer complètement car ce n'est qu'une question de mentalité ». « Pour que le progrès puisse avoir lieu, il faut l'éradiquer, il faut le faire quitter nos sociétés »

Tous conviennent cependant que ce ne sera pas chose aisée . « Il est possible de la diminuer voire même l'éradiquer même si cela sera très difficile ».

Différentes raisons ont été avancées. Pour beaucoup , c'est parce qu'elle est ancrée dans les mœurs, la mentalité et les habitudes.

« On peut éradiquer la corruption mais ça ne sera pas facile parce que les gens sont habitués à ça. Et tu sais, les habitudes, comme l'on dit, sont une seconde nature »

« Je pense qu'elle peut être éradiquée mais la lutte ne sera pas facile car c'est un phénomène solidement ancré dans nos mœurs et dans notre société »

D'autres ont mis l'accent sur l'idée qu'il faudra beaucoup de temps car'il n'est pas possible d'en venir à bout d'un seul coup. Il faudra une lutte de longue haleine pour l'atténuer puis la supprimer progressivement.

« On peut l'éradiquer mais cela prendra beaucoup de temps. Il faut commencer par la diminuer petit à petit. Mais cela ne peut se faire d'un seul coup »

« Je pense que la corruption peut être atténuée et à long terme éradiquée »

« L'éradication à long terme est possible et non pas immédiatement parce que ce phénomène est devenu une seconde nature chez nous »

« Je pense que la corruption peut être atténuée voire même éradiquée mais progressivement , pas d'un seul coup »

Pour régler le problème, il faut cependant qu'un certain nombre de conditions soient réalisées, conditions d'ordre économique, moral et politique. La première condition est la résolution du problèmes de la pauvreté et la satisfaction des besoins du plus grand nombre. « Elle pourrait disparaître à condition que les gens soient en mesure d'avoir tout ce dont ils ont besoin. Ce qui est loin d'être le cas, pour le moment ». Ensuite il faut que les gens apprennent à préserver leur dignité ( « La corruption est évitable à condition que les gens sachent garder leur dignité ») et à se suffire de ce qu'ils ont. « La corruption est évitable si les gens se contentent de ce qu'ils ont ».

Il faut aussi qu'il y ait une prise de conscience collective de son caractère néfaste et que se dessine une volonté générale d'en finir avec.

« Je pense que la corruption pourra être éliminée quand tout le monde aura conscience de son caractère néfaste »

« La corruption n'est pas inévitable. Elle peut bien disparaître si tout le monde s'y met car autrefois elle n'avait pas cette ampleur »

*« Il suffit seulement que chacun refuse de s'y soumettre et elle va disparaître »*

Il y faut également, de la part des autorités de l'Etat, une volonté politique d'en venir à bout bien que certains, parmi ceux qui doivent l'éradiquer y trouvent leur compte.

*« La corruption n'est pas inévitable si tout le monde s'y met en commençant par les responsables de ce pays »*

*« Elle n'est pas inéluctable. On peut l'éradiquer bien que ceux qui doivent le faire y trouvent leur compte ».*

## **k - Propositions**

Des propositions plus précises d'actions en vue de venir à bout de la corruption ont été faites par les enquêtés. Elles sont de plusieurs ordres. La plupart d'entre eux ont mis l'accent sur le rôle qui revient à l'Etat. *« Il appartient aux autorités de l'Etat de prendre les mesures adéquates pour venir à bout de la corruption »*. Les responsables de l'Etat doivent d'abord manifester une réelle volonté politique de lutter contre la corruption.

*« Il suffit qu'il y ait une volonté politique pour lutter contre elle à tous les niveaux »*

*« En fait, tout est une question de volonté au niveau des autorités. Il suffit de le vouloir pour le réaliser »*

Ensuite, cette volonté politique doit se traduire par des sanctions. Il faut que l'Etat sanctionne sévèrement les fautifs. *« Il faut une volonté politique manifeste et dans la pratique, l'application de sanctions sévères contre les coupables à quelque niveau de responsabilité qu'ils se situent »*.

*« Des mesures concrètes sont nécessaires et l'application de peines sévères contre les coupables quelles que soient les responsabilités qu'ils exercent »*

*« Elle peut être atténuée si les sanctions suivent. Si on sanctionne à la fois les corrompus et les corrupteurs, à ce moment je crois que les choses iront mieux »*

*« L'éradiquer complètement sera difficile mais si cela continue ainsi, les gens finiront par croire que la règle c'est la corruption, il faut donc des garde fous pour faire comprendre aux gens que la corruption est anormale. Il faut donc punir sévèrement la corruption »*

Pour cela, il faut que l'arsenal juridique disponible soit utilisé et, au besoin, renforcé.

*« Il suffit d'appliquer les lois et règles en vigueur et d'avoir une pratique politique exemplaire »*

*« Pour éradiquer ce phénomène, il faut d'abord commencer par appliquer la loi, la renforcer, augmenter les peines, rétablir la peine de mort ! »*

*« Pour cela, il faut nécessairement appliquer la loi, sanctionner les contrevenants. Prenons exemple sur la Gambie : dans ce pays aujourd'hui, les corrupteurs et les corrompus sont traduits en justice et sanctionnés ».*

Aucune exception ne doit être tolérée. La loi doit être appliquée dans sa rigueur de la même façon à tous.

*« Il faut appliquer la loi sans demi-mesure et cela pour tout le monde »*

*« Elle peut être éradiquée. Il suffit que tous les agents soient contrôlés et que des sanctions sévères soient prises contre les coupables sans favoritisme ».*

*« La solution pour venir à bout de la corruption, c'est de sanctionner sévèrement les agents coupables de corruption, à quelque niveau qu'ils se situent »*

Dans cet ordre d'idées, l'Etat doit s'en prendre à la « grande corruption », celle des cadres supérieurs afin que cela fasse « tâche d'huile ». *« Il faut surtout s'attaquer à la grande corruption qui est située au niveau supérieur, pour que cela fasse tâche d'huile au niveau de la base. Pour cela, il faut traduire systématiquement en justice les grands responsables »*

Outre les sanctions, les autorités de l'Etat doivent mettre en œuvre certaines mesures visant à introduire plus de transparence dans la gestion des biens publics et dans le fonctionnement des

services de l'Etat. *« Je préconise que les autorités soient de plus en plus engagées dans la bonne gestion des biens de l'Etat, dans la défense du processus démocratique »*. A cet effet, il convient de mieux contrôler les agents, par l'utilisation, par exemple, de notes de services, la mise sur pied d'équipes d'enquêteurs, l'identification des formes de corruption

*« C'est de la responsabilité du gouvernement de l'éradiquer en publiant des notes dans les services et en nommant des enquêteurs contre la corruption ».*

*« Il faut mettre sur pied des brigades anti-corruption »*

*« Il faut une plus grande présence de l'Etat qui doit avoir des agents dont l'unique rôle est de traquer les corrompus dans l'administration »*

*« Il faut mettre en place un système d'identification des formes de corruption ».*

La création d'un « numéro vert » pour la dénonciation anonyme par le public d'actes de corruption commis par des agents de la fonction publique est également recommandée. *« Il faut créer aussi un numéro vert pour des appels anonymes »*. Le renforcement du contrôle des agents par leurs supérieurs hiérarchiques est également apparu comme une nécessité. *« Tout agent a un supérieur hiérarchique dont le rôle doit consister à le contrôler et à le sanctionner en cas de faute commise »*.

Il faut aussi que l'Etat utilise les hommes qu'il faut à la place qu'il faut. *« Je pense que pour venir à bout de la corruption, il faut d'abord choisir les hommes qu'il faut à la place qu'il faut pour qu'ils gèrent les biens de la société dans la transparence et dans la loyauté »*.

Les travailleurs enfin doivent être mis dans de bonnes conditions afin d'être motivés et ne pas donner ainsi dans la corruption. *« L'Etat doit créer de bonnes conditions pour motiver les travailleurs susceptibles d'être corrompus »*.

D'autres enquêtés ont, pour leur part, plutôt mis l'accent sur les actions d'information, d'éducation et de communication. Ils ont estimé que le meilleur moyen de s'attaquer à la corruption est de sensibiliser et de former les populations sur ce point. Les populations doivent être sensibilisées afin quelles soient au fait des « conséquences de la corruption » et qu'elles « connaissent leurs droits ». La sensibilisation est le meilleur moyen d'en « diminuer l'ampleur. Outre la sensibilisation, il faut l'éducation et la formation.. *« Les autorités doivent surtout mettre l'accent sur l'éducation, l'instruction et/ou la formation des populations »*. Seules l'éducation et la formation sont en mesure d'amener les populations à changer de comportement. *« A mon avis, pour amener les populations à changer de comportement, il faut nécessairement passer par l'éducation et la formation de la population. Tout est un problème de communication »*. Ces deux démarches présentent par ailleurs l'avantage de permettre aux populations de connaître leurs droits. *« Il faut agir sur le comportement des gens à travers l'éducation et la formation, pour une plus grande connaissance de leurs droits »*.

En ce qui concerne les moyens de sensibilisation, les différents *media* sont apparus comme les vecteurs les plus indiqués et pour cette raison, doivent être mobilisés à cet effet. *« Pour faire disparaître la corruption, il faut que les autorités fassent de la publicité à travers les media : télévision, radios, et journaux, pour sensibiliser les populations sur ce problème et le leur expliquer »*

#### IV - LA TRANSPARENCE AU SENEGAL

La prise en considération des points de vue des élus et des populations sur les questions budgétaires et sur les rapports du citoyen avec les services publics, à partir de l'indicateur qu'a constitué la corruption, a laissé apparaître le caractère problématique, au Sénégal, de la transparence et partant de la bonne gouvernance dans ce pays. Cette dernière est encore loin d'être réalisée sur ces points particuliers. Ni les élus, ni les populations ne maîtrisent les questions budgétaires auxquelles elles sont loin d'être associées comme il l'aurait fallu. D'un

autre côté, en ce qui concerne les rapports avec les services publics, ils disent compter avec la corruption qui, à leurs yeux, est incontournable vu que dans beaucoup de cas, il faut passer par elle pour voir ses problèmes résolus alors que cela aurait dû être automatique si la loi, les règlements et les normes étaient appliqués. Il en va de même pour les élections des représentants aux différentes instances nationales et locales. La corruption y est également, toujours à leurs yeux, de vigueur.

Après avoir jusqu'ici pris en considération les points de vue et les représentations de ces acteurs, autrement dit de façon interne, il convient maintenant de se situer à un point de vue externe et de se livrer à une analyse objective des phénomènes concernés, en mettant l'accent plus précisément sur les grandes lignes de leurs déterminants et sur les facteurs qui les encouragent.

## **A - Les déterminants et les facteurs de blocage de la transparence**

La transparence est un phénomène multidimensionnel. Elle constitue une totalité qui se manifeste de plusieurs façons et dans de multiples secteurs à la fois. C'est donc dire que les déterminants du manque de transparence sont également pluridimensionnels et constituent une longue chaîne de facteurs liés les uns aux autres et agissant de façon simultanée ou partielle selon les circonstances et les cas. L'absence de transparence budgétaire et l'existence de la corruption participent donc des mêmes causes générales en même temps qu'elles ont des déterminants qui sont propres à chacune d'entre elles.

### **1 - La transparence budgétaire**

#### **a - L'absence de démocratie pendant longtemps**

L'absence de conscience citoyenne, le manque d'intérêt et la non participation tant des élus que des populations aux questions budgétaires pourraient procéder de l'histoire et de la sociologie politiques récentes du Sénégal. Elles s'inscrivent, en effet, dans un contexte s'étant caractérisé par l'inexistence pendant une très longue période d'une démocratie véritable tant au plan national que local. Les périodes du parti unique, du parti dominant puis du pluralisme dominé par un parti, situations qui ont prévalu jusqu'à l'alternance, c'est à dire pendant plus de quarante ans, ont grandement contribué à l'absence de l'émergence d'une conscience citoyenne tant les sénégalais ne se sentaient pas concernés par ce qui se faisait en leur nom et que les élus, pour leur part, se contentant de leur position de domination, effectuaient leurs responsabilités d'une façon mécanique et n'avaient pas besoin ou ne pouvaient pas exercer normalement leur rôle, en particulier dans sa dimension critique.

#### **b - La mal gouvernance**

A ce qui précède s'ajoute la mal gouvernance et les insuffisances de la décentralisation qui depuis qu'elle a été instituée n'a pas correspondu aux espoirs qui avaient été fondés en elle. Le Sénégal avait opté pour une réforme importante de l'Etat et s'était engagé à partir de 1972 dans une politique de décentralisation qui fut consolidée en 1996 avec la régionalisation. Celle-ci devait réconcilier l'Etat avec la société civile par l'institution d'une gestion de proximité du développement local et la participation active des populations. Seulement, dans la pratique, cette réforme a fini par se heurter à des obstacles qui ont mis en cause sa viabilité. Parmi ceux qui ont été identifiés, il convient de citer : la non association des populations, la forte politisation du processus de régionalisation, le cumul des fonctions, la disproportion entre l'importance des compétences transférées et la faiblesse des moyens alloués aux

collectivités locales, la non résidence des responsables dans leurs localité, le maintien des structures déconcentrées des départements dont les compétences ont été transférées. Il s'y ajoute l'ignorance du droit local et la faiblesse des capacités managériales des équipes de gestion des collectivités locales, la présence encore pesante de la tutelle en matière budgétaire surtout, le développement du système de la fiscalité locale et la pression qu'il a engendré, le manque de transparence dans les systèmes de gestion des collectivités locales compte tenu des importants moyens tirés de la coopération, etc..

### ***c - La politisation des administrations locales***

Le fait que le parti dominant a profité pendant longtemps de sa position hégémonique pour installer dans l'administration des collectivités locales ses militants et ses protégés a pu contribuer à détourner celle-ci de sa mission de servir l'intérêt général, au profit d'intérêts strictement privés .C'est ainsi que les moyens ont été détournés au profit du parti au pouvoir. Les véhicules, le carburant, les crédits budgétaires, ont été mis au service des institutions politiques de base. Il en fut de même pour les agents publics qui plutôt que de servir la collectivité ont été utilisés au profit du parti au pouvoir. Par ailleurs le recrutement du personnel parce que politique a empêché l'adéquation entre les profils et a créé ainsi le règne de la médiocrité en même temps que l'impunité dans les manquements aux règles de fonctionnement de l'administration.

Cette politisation ,outre le fait qu'elle n'a pas permis aux populations de bénéficier de services publics performants, a pu d'un autre côté leur porter préjudice de façon directe quand on sait que très souvent l'aide sociale (dons, vivres, etc) destinée aux communautés était non seulement détournée mais encore était distribuée (lorsqu'elle l'étaot) d'une façon exclusive parce que ne tenant compte que de l'appartenance politique.

### ***d - Les rapports politiques entre les autorités publiques et les autorités religieuses***

L'Etat sénégalais et partant les services publics fonctionnent théoriquement sur la base des principes constitutionnels de la laïcité mais dans la pratique ceux-ci ne sont pas respectés en raison du phénomène de la politisation. Les marabouts étant des porteurs de voix et des relais électoraux, il arrive souvent que les règlements soient infléchis et qu'il leur soit accordé des privilèges , tant au niveau de l'Etat que des collectivités locales, qui mettent en cause la transparence qui doit régner, en particulier en matière de dépenses publiques.

### ***e - Le bas niveau intellectuel et l'ignorance des populations***

L'obscurantisme, le manque d'instruction , d'information et de formation des populations, autant de choses liées à la situation générale du pays, ont pour une bonne part été à l'origine du manque d'intérêt pour le fonctionnement des collectivités locales et en particulier pour les questions budgétaires. Les populations sénégalaises, en raison de leur niveau intellectuel, manquent de cette culture de la vigilance dans le traitement de leurs intérêts et partant ne se préoccupent pas de suivre et de contrôler la façon dont sont gérées et administrées leurs collectivités locales.

## **2 - La Corruption**

La corruption, en particulier la petite corruption, a pour déterminants un certain nombre de phénomènes en même temps qu'elle est favorisée par d'autres qui agissent à son endroit comme des sortes de « conducteurs », disons encore des « facilitateurs ».

### **a - Le poids de l'histoire**

Dans son histoire traditionnelle, le Sénégal a connu des formes d'organisation traditionnelles accompagnées d'une culture et d'une psychologie collective. Ces dernières sont restées et animent encore aujourd'hui les mentalités.

Dans les royaumes traditionnelles, la dépendance se manifestait par des actes d'allégeance sous forme de tributs remis aux autorités. Toute autorité traditionnelle bénéficiait d'une façon ou d'une autre de tels actes. En général ceux-ci se traduisaient par des dons. Cette pratique consistant à offrir des cadeaux aux autorités, en particulier locales, est encore vivace chez les sénégalais où elle revêt différentes formes dont les religieuses (adiya au marabout) et politico-administratives ne sont pas les moindres. En bref, aujourd'hui encore, à toute autorité qu'elle soit politique, administrative ou religieuse parce qu'elle est une autorité, on fait des dons. Ceux-ci constituent en quelque sorte des substituts du tribut traditionnel.

Tout cela traduit l'existence d'une psychologie collective (une mentalité) du don qui crée une disposition permanente à donner des cadeaux soit à l'autorité soit à son représentant, à savoir l'agent du service public. L'on est ainsi prêt à tout moment à donner, particulièrement lorsqu'on a besoin d'un service, que le don soit sollicité ou non.

Cette pratique, alors qu'elle était traditionnelle, s'était perpétuée au moment où les autorités coloniales s'étaient substituées aux autorités traditionnelles. Tous les responsables administratifs - commandants de cercle, chefs de subdivision, chefs de cantons et toutes autres sortes d'agents africains de l'administration publique (commis, interprètes) - recevaient des cadeaux du fait de leurs fonctions. Amadou Hampathé Bâ a immortalisé l'une de ces catégories de fonctionnaires africains de la « coloniale », à savoir les interprètes, dans son roman, « *l'Etrange destin de Wangrin* », où il traite des fourberies de l'interprète dont l'ouvrage porte le nom à savoir Wangrin.

### **b - Le caractère patrimonial de l'Etat et de son administration**

L'Etat sénégalais, comme l'ensemble des Etats africains, a encore un caractère patrimonial. Autrement dit il fonctionne encore, pour une large part, davantage à la tradition qu'à la rationalité.

Les sociétés européennes, comme l'a montré le sociologue Max Weber, ont mis du temps à s'engager dans un processus de rationalisation qu'ils n'ont entamé qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'apparition du système capitaliste. Le phénomène bureaucratique, au sens sociologique de l'existence d'une administration rationnelle et non plus patrimoniale est né de ce processus. Les Etats africains et leurs administrations sont encore restés pour une bonne part patrimoniaux. La rationalité reposant sur l'universel, l'abstraction et la neutralité qui devraient présider à leur fonctionnement et en particulier dans les rapports des citoyens avec leurs services publics ne constituent pas encore tout à fait une réalité. Les Etats, comme les administrations, celles-ci en tout premier lieu, fonctionnent à l'ethnie, à la parenté et à toutes autres sortes de variables sociales comme par exemple la religion. L'administration sénégalaise, pour sa part, fonctionne beaucoup à la parenté, aux relations sociales en général et à la religion si ce n'est à la confrérie. Bref autant de choses qui l'empêchent d'être équitable, lisse, transparente et qui favorisent les différentes formes de corruption.

### **c - Le dénuement matériel de l'administration**

L'administration sénégalaise se caractérise par son dénuement matériel, l'insuffisance et le caractère non fonctionnel de son équipement. La stratégie de réduction de ses coûts de fonctionnement élaborée par les autorités sous la pression des bailleurs de fonds s'était traduite par une absence de renouvellement et d'adaptation des équipements. Le budget d'équipement destiné à renouveler le mobilier et les matériels de bureau ainsi que les budgets de maintenance ont donc été pendant longtemps réduits à la portion congrue dans le budget de l'Etat tandis que la modernisation, appelée à résoudre ces problèmes, se trouvait insuffisamment prise en charge.

Cette situation a eu de nombreuses conséquences sur le fonctionnement des services. D'abord, ils se sont trouvés dans l'impossibilité de fournir au public des services de qualité. Ensuite, les agents du service public qui travaillent dans ces conditions manquent de motivation et de performance, démobilisés et démotivés qu'ils sont par les conditions de pénurie dans lesquelles ils exercent leurs activités. Ils sont souvent amenés, pour les besoins du fonctionnement de leur service, à élaborer des stratégies destinées à compenser la faiblesse des budgets et le manque d'équipement et à trouver comme ils peuvent les moyens dont ils ont besoin, cela d'autant plus que, pour leur avancement en grades et leur promotion, ils sont jugés sur leurs performances. C'est ainsi qu'il leur arrive d'engager leurs propres ressources. Typiques à cet égard sont de nombreuses situations. Par exemple le fait que parfois les élus des collectivités locales rurales en arrivent à compléter par leurs propres moyens financiers le recouvrement de la taxe rurale dans le but de bénéficier du fonds de concours attribué aux collectivités ayant obtenu 100% de recouvrement de l'impôt, ce qui leur permet de redistribuer entre les conseillers le fonds une fois attribué par le Trésor. Il est possible de citer également le cas de la douane où de nombreux chefs de brigades ou de secteurs, pour des raisons de compétition entre brigades, d'avancement dans leur carrière ou d'accès au système des primes, engagent leurs propres ressources pour pouvoir se livrer à des opérations. Il arrive également que les administrations fassent appel à des privés. Il en est ainsi, par exemple, de la distribution du courrier administratif par les chauffeurs des véhicules assurant le transport en commun, du recours de l'administration des douanes- face à la vétusté de son parc automobile et à la faiblesse des dotations mensuelles en carburant- à des opérateurs économiques, grands commerçants ou transporteurs afin qu'ils lui prêtent des véhicules ou de l'argent.

Toutes ces situations -qui ont conduit des observateurs de la scène sénégalaise à parler de « *mécénat* » et de « *privatisation informelle* » de certains secteurs de l'administration.- ont pour conséquence de fragiliser l'administration qui est obligée, par reconnaissance, de favoriser, d'une façon ou d'une autre, ceux qui lui ont rendu service, reproduisant ainsi les conditions qui entretiennent et favorisent la corruption.

### **d - Le recours aux bénévoles**

L'absence de moyens de l'administration s'est traduite également par une insuffisance des ressources humaines. En effet, la stratégie de réduction des coûts de fonctionnement a eu des conséquences le départ d'une bonne part du personnel et un ralentissement sérieux du recrutement du personnel. Il est résulté de ces situations, un manque important de personnel qui a incité les responsables administratifs à institutionnaliser le bénévolat. Dans la plupart des services existe un personnel non administratif qui, souvent, en raison de son ancienneté dans la fonction et de son expérience, y joue un rôle qui outrepassé ses compétences. C'est le cas dans l'administration des douanes, la justice, les services de santé, les services

municipaux avec les nombreux collecteurs de taxes municipales, pour ne citer que ces exemples.

Ces agents bénévoles, sont parmi les éléments de la fonction publique les plus réceptifs à la corruption compte tenu du caractère aléatoire de leur statut et de la faiblesse de leurs émoluments (une petite rétribution forfaitaire servant quelquefois à financer juste le transport pour venir au service) quand il en existe.

***e - Du fait d'une administration surchargée ,des procédures lentes favorisant la corruption***

Le manque de personnel, de personnel qualifié notamment, a pour conséquence la surcharge des services avec tout ce que cela comporte de conséquences quant à l'accomplissement des prestations administratives dans les délais normaux. Ne pouvant être servis dans des conditions normales, les utilisateurs de l'administration sont obligés de négocier et d'user de pratiques de corruption soit pour se faire servir soit pour accélérer les procédures .cela d'autant plus que compte tenu de la situation, il arrive fréquemment que des agents jouant sur le temps, créent volontairement des goulots d'étranglement pour pouvoir se faire « *graisser la patte* » afin d'accélérer les procédures.

***f - Les réseaux d'intermédiaires : courtiers et rabatteurs***

L'obligation d'accélérer les procédures , le caractère opaque des règlements administratifs et leur ignorance dans laquelle ils se trouvent en raison de leur manque d'instruction vu que les textes sont en français, obligent souvent les usagers de l'administration à avoir recours à des intermédiaires. Ces courtiers et autres existent dans toutes les administrations où ils servent d'intermédiaire entre les populations et les agents du service public. En raison de leur connaissance des rouages administratifs et de leurs connaissances dans les différents services de l'administration, c'est donc généralement par eux que passent les populations pour le démarchage et le règlement de leurs problèmes. Certains d'entre eux, jouant le rôle de rabatteurs, se livrent à un véritable racolage au profit de certains agents avec lesquels ils sont de connivence. C'est donc dire que la corruption ne s'effectue pas toujours de manière directe entre les usagers du service public et les fonctionnaires mais par le truchement de ces intermédiaires qui sont des sortes de représentants occultes de ces derniers. Ces intermédiaires administratifs constituent de véritables acteurs de la corruption au Sénégal.

***g - Les bas salaires des agents du service public et le blocage des avancements***

Les bas salaires appliqués dans l'administration et le ralentissement des avancements, en raison de la réduction des coûts de fonctionnement, outre les effets négatifs qu'ils ont sur la motivation des agents, leur zèle et partant sur le fonctionnement des services, les contraignent à se débrouiller comme ils peuvent en effectuant du travail au noir et surtout à pratiquer la corruption. Ils y sont d'autant plus incités que la conjoncture est difficile, qu'ils ont de nombreuses charges et subissent de fortes pressions familiales compte tenu du fait que la famille élargie reste la réalité prédominante et que par ailleurs le chômage est tel qu'il arrive qu'une seule personne travaille et doit prendre tout le monde en charge.

***h - La conjoncture avec les politiques d'ajustement structurel et le développement de la pauvreté***

Les politiques d'ajustement structurel qui ont rendu difficiles les conditions de vie, notamment par le blocage des salaires, la cherté des denrées de base et d'une manière générale le développement et l'amplification de la pauvreté, ont conduit tant les agents du service public que les populations à développer des stratégies de survie reposant sur la corruption.. Autrement dit, dans les rapports qu'ils entretiennent dans le cadre du service public, les premiers cherchent à maximiser leurs profits, tandis que les seconds visent à minimiser leurs dépenses (là où il faut en faire) ou à économiser leur temps en le monnayant. Il se crée ainsi une convergence d'intérêts et un possible terrain d'entente, entre les détenteurs d'un capital symbolique (la fonction) et les détenteurs d'un capital économique(l'argent).

### **i - Le clientélisme et le népotisme politiques**

Les partis politiques, pour des raisons électoralistes, cherchent en permanence à s'assurer une clientèle politique. Certains d'entre eux n'hésitent pas pour ce faire à se livrer à ce qui a été qualifié « d'achat de consciences » entretenant ainsi une forme de corruption d'autant plus problématique qu'elle utilise, dans le cas du parti dominant, les moyens de l'Etat, donc les biens publics.

### **j - Des valeurs culturelles favorisant la corruption**

#### **j.1 - Les dons et le contre dons**

Certaines valeurs culturelles constituent des vecteurs et en tant que tels favorisent la corruption. Pour n'en retenir que quelques unes, il y a d'abord l'importance accordée au *don* dans les sociétés africaines et sénégalaise en particulier. Les sénégalais, pour ce qui les concerne, ont la culture du don. Leur société est une société où l'on fait beaucoup de dons, ceux-ci étant faits en de multiples occasions et pouvant être d'ordre matériel ou symbolique (politesse rendues, prestations de diverses sortes, etc). Ces dons s'accompagnent toutefois de *contre dons*. En effet, selon le système de valeurs qui a cours – et qui constitue une survivance de la morale traditionnelle - non seulement il faut savoir donner ( donner et se donner beaucoup) mais encore il faut savoir recevoir. Le don reçu, disons le cadeau, doit être rendu et rendu de façon supérieure à ce qui a été reçu, disons à la hausse ou au « centuple » selon l'expression consacrée. C'est une question d'honneur (ngor en wolof du Sénégal). Le caractère contraignant de la restitution du don reçu apparaît nettement dans le fait que pour cette même raison d'honneur, il arrivait autrefois –et il arrive encore - que quelqu'un refuse le don-cadeau parce qu'il sait n'être pas en mesure de le rendre. Toutefois, aujourd'hui encore comme hier, le refus du cadeau étant perçu par le donateur comme un affront, l'on se trouve dans l'obligation d'accepter et se débrouiller pour ensuite le rendre.. Le cadeau est donc une sorte de « déclaration de guerre », d'interpellation, disons encore « un cadeau empoisonné ». C'est pourquoi les sociologues ont pu le qualifier de « *don antagonique* », fonctionnant dans le cadre de ce qu'ils ont appelé une « *guerre de biens* ».

C'est compte tenu de tout cela que les utilisateurs des services administratifs font donc des dons aux agents et que ceux d'entre eux qui acceptent de les recevoir se trouvent dans l'obligation morale de les restituer par un service rendu. Accepter le don, c'est pour un agent du service public être tenu de rendre service. Autrement dit c'est être *tenu* tout court parce que *l'obligé* de celui qui l'a fait.

Dans son roman « *Le Malaise* », l'écrivain nigérian Chinua Achebe a montré, comment, au Nigéria, cette valeur du *don et du contre don* fonctionne à la corruption dans la fonction publique., quand il écrit, entre autres : « *La Fonction publique est corrompue...(Pour les*

vieux fonctionnaires) « *les pots –de- vin sont chose naturelle. Il en a donné et il en attend. Nos gens disent (à noter) que si tu rends hommage à tes supérieurs, les autres te rendront la pareille quand ce sera ton tour d’occuper un poste élevé. Eh ! bien voilà aussi ce qu’affirment les vieux* »(souligné par nous)

## **j.2 - Mettre la forme dans le don pour le faire accepter**

Une autre dimension des valeurs culturelles à prendre en considération est la *façon dont les dons-cadeaux* sont faits. S’il existe des dons ostentatoires faits publiquement pour qu’on le sache et qu’on se le dise, la plupart du temps les dons sont faits dans la discrétion voire de façon cachée. Ici interviennent d’autres valeurs qui, au Sénégal, sont appelées valeurs de *kersa et de sutura*. Elles exigent que l’on ne donne pas de façon ostensible surtout lorsqu’il s’agit d’argent. Le don-cadeau en argent est fait de façon secrète (nous sommes tentés de dire « en douce »). Souvent, dans la vie quotidienne, il est (pour reprendre l’expression consacrée) « *salué* » ( *nuyoo* en wolof), ceci pour dire qu’il est laissé dans le creux de la main à l’occasion de la poignée de mains. Il y est laissé « *mine de rien* » vu que la conversation engagée se poursuit le plus naturellement du monde sauf que dans certains cas, il arrive que le donataire proteste pour la forme mais se garde bien de le refuser.

Les expressions servant à désigner la corruption en wolof –qui ont été signalées précédemment - à savoir *nuyoo, buuh, buhum*, trouvent là leur signification. vu qu’elles se réfèrent à cette façon discrète de donner de l’argent.

A cela s’ajoute l’utilisation de paroles apaisantes destinées à faire accepter l’argent qui consistent à demander à celui qui le reçoit de le consacrer à des choses futiles, insignifiantes, disproportionnées par rapport à la somme donnée. C’est ici encore que trouvent leur signification des expressions comme « *ndieug i guro* » ( *le prix de la cola en wolof*).

Pour prendre encore des exemples tirés de la littérature africaine, Chinua Achebe, encore, en faisant donner, pour le corrompre, une somme importante, plus précisément 50 livres (anglaises), par un riche commerçant, au héros de son roman (Obi), fit tenir par le commerçant le langage suivant en direction de ce dernier : « *C’est seulement une petite noix de cola* ».

Autre exemple : dans le roman « *Karim* » d’ Ousmane Socé Diop, le héros du roman (Karim) se voyant demander, par la mère de la fille qu’il courtisait, de quoi acheter une boîte d’allumettes lui offrit un gros billet tout à fait disproportionné par rapport à l’objet de la demande, ce qui amena un griot présent à s’écrier, en guise de louange: « *Karim a donné de quoi éclairer toute la ville de Saint-Louis* ».

Les expressions généralement utilisées sont nombreuses et variées. Par exemple, un fonctionnaire que l’on sait avoir beaucoup de problèmes et se trouver dans l’incapacité de procurer à ses enfants le nécessaire (par exemple des fournitures scolaires) pourra se voir attribuer une somme destinée à « *acheter des bonbons aux enfants* » et ainsi de suite.

Ce formalisme social imposé par la culture– qui est souvent mis en oeuvre dans les cas de corruption- favorise et entretient cette dernière vu qu’il permet de la masquer et surtout de la rendre acceptable au corrompu.

## **CONCLUSION**

De tout ce qui précède, il ressort, d’une façon générale, que la transparence, est loin d’être une réalité au Sénégal. Ainsi que l’ont signalé tant les populations que les élus, les questions relatives aux finances publiques des collectivités locales restent opaques tandis que les rapports avec l’administration en général, avec celle de ces dernières, en particulier restent

gangrenés par la corruption. En définitive, ce qui apparaît fondamentalement dans leurs constats c'est l'absence d'une véritable conscience citoyenne.

Pour sortir de cette situation - dont les principaux déterminants et facteurs relèvent, en dernière analyse, de l'histoire, de la politique, de la conjoncture et des valeurs culturelles - ils ont fait de nombreuses propositions dont quelques unes ont été retenues et formalisées dans les recommandations qui suivent.

## **RECOMMANDATIONS**

Afin d'introduire plus de transparence dans les questions d'ordre budgétaire dans les collectivités locales, ainsi que dans les rapports des citoyens avec l'administration, en particulier l'administration locale, puis de lutter contre la corruption, nous faisons les recommandations qui suivent.

### **1 - En matière de transparence budgétaire**

- Développer une volonté politique d'élever le niveau de conscience citoyenne des populations
- Moraliser la vie politique afin de mettre fin à toutes les formes « d'achat des consciences »
- Soutenir la décentralisation par un financement approprié et conférer plus de pouvoirs aux organes décentralisés
- Elargir et renforcer les ressources des collectivités locales par la création de nouvelles ressources et améliorer le recouvrement
- Allouer des ressources et responsabiliser les populations de façon à ce qu'elles puissent examiner sans difficultés l'action de leurs élus locaux
- Susciter une réelle participation des populations à l'élaboration, au suivi et au contrôle du budget par la mise sur pied de structures de participation
- Renforcer les capacités des élus et des agents administratifs des collectivités locales par la formation, l'information et la mise en place des mécanismes permettant de les responsabiliser davantage
- Formuler les budgets locaux de façon claire, transparente, facilement accessible et compréhensible puis les soumettre à une large consultation tant des élus que des populations
- Assurer une réelle participation des élus à l'examen, la discussion et l'adoption des budgets et les associer au suivi et au contrôle
- Faire prévaloir la collégialité des élus dans la gestion de la collectivité et en particulier dans les questions d'ordre budgétaire
- Faire introduire plus de transparence et de rigueur dans la gestion des exécutifs locaux
- Lutter contre la politisation des organes décentralisés et veiller à ce que les usagers des services des collectivités locales soient traités de façon égale, c'est à dire sans parti pris quant à leur appartenance politique

- Développer un système de gestion des ressources humaines de l'administration des collectivités fondé , pour l'accès aux responsabilités publiques, sur le mérite et non sur des raisons politiques
- 
- Veiller à la neutralité des rapports avec les autorités religieuses
- Réduire le cumul des fonctions qui empêche les élus d'être présents et d' être à la disposition permanente de leur collectivité
- Améliorer les systèmes d'accès des populations aux informations publiques par des publications et des émissions en langues nationales
- Initier des actions d'IEC, notamment par des émissions destinées à sensibiliser, informer et éduquer les populations sur les problèmes d'ordre budgétaire et d'une manière générale sur ce qui devrait être leurs rapports avec les élus et l'administration des collectivités afin qu'elles sachent quels sont leurs droits et leurs devoirs.

## **2 - En matière de lutte contre la corruption**

- Avant toute chose, ,amener le gouvernement à prendre conscience et à reconnaître la réalité et l'ampleur de la corruption et à faire montre d'une réelle volonté politique de la combattre et de l'éradiquer dans tous les domaines du secteur public, en particulier dans les collectivités locales, et d'une manière générale dans la société
- Pour cela, améliorer la gouvernance et prendre des mesures vigoureuses destinées à créer les conditions de la transparence, de la responsabilisation et de l'honnêteté
- S'associer aux conventions internationales ( telles que celle de l'OCDE) et/ou appliquer les engagements déjà pris notamment sur le plan africain
- Elaborer et mettre en œuvre un programme national de lutte contre la corruption en association avec toutes les composantes de la Nation, en particulier la société civile
- Renforcer les pouvoirs et les moyens matériels, financiers et humains des organes de contrôle
- Mettre sur pied des commissions locales de contrôle et publier de façon périodique leurs rapports
- Etablir une transparence budgétaire et financière et des systèmes de gestion financières efficaces dans les collectivités locales
- Promouvoir la transparence dans les procédures de passation et d'exécution des marchés dans les collectivités locales par la mise sur pied d'un mécanisme de suivi et de vérification
- Alléger les réglementations publiques et instituer des procédures administratives simples et rapides

- Adopter des lois efficaces en matière de lutte contre la corruption , prévoir de lourdes sanctions pour les contrevenants et les appliquer de façon effective et sans discrimination aucune
- Appliquer le dispositif répressif actuellement en vigueur
- Trouver les moyens de permettre aux populations de signaler, sans risques pour elles, des tentatives ou des cas de corruption
- Développer des programmes de formation à l'intention des élus et des agents des collectivités locales
- Elaborer des réglementations éthiques et des codes de conduite destinés tant aux élus qu'aux agents des services publics
- Préciser les conditions dans lesquelles les agents du service public peuvent recevoir des cadeaux et les réglementer
- Augmenter les moyens des collectivités locales afin qu'elle puissent disposer de ressources humaines en nombre et en qualité
- Les amener ainsi à moraliser et rendre leurs services performants en instaurant des politiques de recrutement et de promotion des agents fondées sur le mérite
- Par la même occasion régler le problème du recrutement des bénévoles et mettre fin aux activités des courtiers et autres rabatteurs
- Revoir le système de collecte des recettes afin de réduire les possibilités d'évasion fiscale
- Rémunérer carrément les responsables politiques des exécutifs locaux et leur donner des avantages leur permettant de faire face à leurs obligations afin de prévenir les tentations malsaines
- Améliorer les conditions sociales et professionnelles des agents des collectivités locales en leur accordant des avantages réels notamment en matière de rémunération et de mobilité professionnelle
- Initier des recherches approfondies sur les valeurs culturelles entretenant, favorisant et facilitant les pratiques de corruption, cela pour bien les identifier et être ainsi en mesure de leur trouver des solutions pertinentes et efficaces, qui ne heurtent pas la conscience des populations
- Développer des programmes d'IEC afin de sensibiliser les populations concernées sur le caractère négatif de la corruption et ses conséquences morales et économiques sur le développement en :
  - . mettant en oeuvre des émissions à la radio et à la télévision , particulièrement dans les langues nationales
  - . organisant, des campagnes locales sous la forme de semaines, quinzaines ou mois de sensibilisation et de lutte contre la corruption avec tout ce que cela peut comporter d'initiatives aux plans IEC, économiques, juridiques, culturels et artistiques

Bien d'autres recommandations pourraient être faites, toutefois, nous estimons que celles-ci pourraient déjà grandement contribuer à court et moyen terme à l'atténuation de la petite corruption et à long terme à son éradication.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHEBE (C), *Le Malaise*, Paris, Présence Africaine
- ALIBERT (J), « Transparency International et l'évaluation de la corruption en Afrique », *Afrique contemporaine*, trimestriel n° 196, octobre – décembre 2000 , pp 84 - 98
- BALANS (JL), *Autonomie locale et intégration nationale au Sénégal*, Paris, Pédone, 1975
- BIERSCHENK (T), CHAUVEAU (JP), DE SARDAN (O) ( ed ), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala
- BLUNDO (G), Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais, Cahiers d'études africaines, vol 35, n°137, 1995, pp 73 - 99
- BLUNDO (G), *Négociier l'Etat au quotidien : intermédiaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise*, Communication présentée au colloque : »Etat et acteurs émergents en Afrique », Maison des sciences de l'Homme, Paris, 16 – 18 novembre, 2000
- BLUNDO (G), DE SARDAN (O) , « La corruption comme terrain. Pour une approche socio – anthropologique », in BLUNDO (O) , *Monnayer les pouvoirs – Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, PUF, Genève , IUED, 2000, pp 21 – 46
- CARTIER – BRESSON (J) , « Eléments d'analyse pour une économie de la corruption », *Revue Tiers – Monde*, n° 131, juillet – septembre, 1992 , pp 489 – 516
- CONCERTATION NATIONALE, *Rapport sur le thème : « La société face à l'administration publique »*, Dakar, le 16 novembre 1999
- DE SARDAN (O), « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, n° 63, octobre, 1996, pp 97 – 116– *Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000
- DIAKITE (T) , *L'Afrique malade d'elle-même*, Paris, Karthala, 1996
- DIENG (M) , *La corruption dans le transport artisanal : le cas des villes de Pikine et de Guediawaye*, Mémoire de maîtrise, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Sociologie , Année académique 1999 – 2000
- DIOP (MC), DIOUF (M), *Sénégal: enjeux et contraintes politiques de la gestion municipale*
- DIOP (O.S.), *Karim*, Paris, Editions latines
- KLITTGARD ( P), *Combattre la corruption*, Paris, 1988
- LES CAHIERS DE L'ALTERNANCE, CESTI/FKA, Dakar, 2002
- MBODJ (M), *Le Phénomène de la corruption et ses implications*, Communication présentée dans le cadre du cycle de renforcement des capacités du parlement libéral, Dakar, le 19 octobre 2001
- OXFAM , *Influence sur les stratégies de réduction de la pauvreté : Guide*
- SAROSSO (HC), « Justice, morale et droits de l'homme : la corruption et l'enrichissement sans cause en Afrique aujourd'hui », *Afrique Contemporaine*, n° 156,1990, pp 195 – 206
- SINDZINGRE (AN), *Etat, développement et rationalité en Afrique – Contribution à une analyse de la corruption*, Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Bordeaux, 1994
- TRAVAUX ET DOCUMENTS n°28 , Centre d'études d'Afrique Noire, 1990